

### CONSTITUTION

#### SCI DOMAINE DU FRESNOY

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros  
Siège social : 16 rue du Grasweg, 68920 WETTOLSHEIM  
RCS COLMAR

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Wettolsheim du 20 février 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :  
Forme sociale : Société civile immobilière  
Dénomination sociale : SCI DOMAINE DU FRESNOY  
Siège social : 16 rue du Grasweg, 68920 WETTOLSHEIM  
Objet social : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles, biens et droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement  
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés  
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire  
Gérance : - Monsieur Arnaud BODIER demeurant 16 rue du Grasweg – 68920 WETTOLSHEIM.  
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas  
agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales  
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Colmar  
Pour avis  
La Gérance

#### L'ARTOUCHAUT

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros  
Siège social : 22 Route de Colmar, 68750 BERGHEIM

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BERGHEIM du 13 février 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :  
Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : L'ARTOUCHAUT  
Siège : 22 Route de Colmar, 68750 BERGHEIM  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés  
Capital : 5 000 euros  
Objet : L'activité de traiteur, l'organisation de lunchs, banquets, cocktails et autres événements et réceptions publics ou privés. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.  
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.  
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.  
Présidente : Madame Adèle WOERHLING demeurant 2 Rue du Riesling 68150 RIBEAUVILLE  
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Colmar.

#### IMAYDIN

Société civile immobilière au capital de 1 500,00 euros  
21, rue George Sand  
68200 MULHOUSE  
RCS MULHOUSE

Par acte SSP en date du 01/03/2023, il a été constituée une Société Civile Immobilière dénommée :  
**DENOMINATION : IMAYDIN**  
Objet social : Acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers  
Siège social : 21, rue George Sand 68200 MULHOUSE  
Capital : 1 500,00 euros  
Gérance : Monsieur Osman AYDIN demeurant 21, rue George Sand 68200 MULHOUSE  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MULHOUSE

#### HOLDING GSB

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros  
Siège social : 31 Grand Rue  
68320 FORTSCHWIHR  
RCS COLMAR

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à FORTSCHWIHR du 28 janvier 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :  
Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : HOLDING GSB  
Siège : 31 Grand Rue, 68320 FORTSCHWIHR  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés  
Capital : 1 000 euros  
Objet : La prise de participation, la détention et la gestion d'actions ou de parts sociales, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres  
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.  
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.  
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.  
Président : Monsieur Gilles TRESCHER demeurant 31 Grand Rue, 68320 FORTSCHWIHR  
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Colmar  
POUR AVIS Le Président

#### AVENUE 52 AVOCATS

AVOCATS & CONSEILS  
E. NONNENMACHÉ - G. DOPPLER  
J. BRESCH - A. SCHMITT  
F. ETIENNEY - H. DE PAEUW  
M. DAUMAS  
52 Avenue des Vosges  
CS 10022 67083  
STRASBOURG CEDEX  
Tél. : 03 88 35 52 61  
contact@avenue52-avocats.com

#### CAMALION

Par acte SSP en date du 28.02.2023, il a été constituée une Société Civile dénommée : CAMALION. Objet social : La Société a pour objet sous réserve qu'il en soit conservé le caractère civil : - le contrôle, la prise de participation, l'acquisition, la cession et la détention de titres de toutes sociétés, groupements d'intérêts économiques, associations, fondations, existants ou à créer, et plus généralement dans tout groupement de biens ou de personnes par voie de participation majoritaire ou minoritaire ou autrement : - l'acquisition, la propriété, l'échange, l'administration et la gestion de tous placements tels que valeurs mobilières, titres, droits sociaux, parts d'intérêts, ... de toute nature, y compris les instruments financiers à terme et les opérations assimilées; - la gestion administrative, juridique, comptable, immobilière et financière de toutes sociétés dont elle détient des titres ou droits sociaux ; - la réalisation de toutes opérations financières et immobilières, l'emploi de fonds et valeurs ; - l'acquisition, la propriété ou la copropriété de tous biens meubles et immeubles qui seraient apportés à la société ou acquis par elle ; - la gestion de son propre patrimoine, tant immobilier que mobilier, et de tout patrimoine, quelle que soit sa composition ; - et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus, défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société. Siège social : 10, rue du Nord - 68170 RIXHEIM. Capital : 950 001 euros. Gérance : Mme Anne-Sophie LION demeurant 10, rue du Nord - 68170 RIXHEIM. Clauses d'agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à un cessionnaire n'ayant déjà la qualité d'associé et quel que soit son degré de parenté avec le cédant, qu'avec le consentement unanime des associés disposant du droit de vote. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MULHOUSE.  
Pour avis, Eric NONNENMACHÉ - Avocat.

#### SCP Pierre-Yves THUET et Capucine HERZOG

Notaires associés  
3 Porte du Miroir  
68100 MULHOUSE  
Tél 03 89 36 51 36

#### SCI ECLAT DU SOLEIL

Suivant acte reçu par Maître Pierre-Yves THUET, notaire associé de la Société Civile Professionnelle « Pierre-Yves THUET et Capucine HERZOG, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à MULHOUSE (Haut-Rhin), 3 Porte du Miroir, le 23 février 2023 a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes : **Dénomination** : SCI ECLAT DU SOLEIL. **Forme** : Société civile immobilière. **Siège social** : KINGERSHEIM (68260), 7 B rue de Brest. **Capital social** : 1.000,00 EUR. **Apports** : en numéraire exclusivement. **Objet social** : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la rénovation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. **Durée** : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS. **Co-gérants** : Madame Valérie Madeleine TRETTEL, demeurant à ORSCHWIHR (68500) 16 du Printemps, née à MULHOUSE (68100) le 29 mars 1977, pour une durée illimitée. Monsieur Richard Denis GERBER, demeurant à ORSCHWIHR (68500) 16 rue du Printemps, né à STRASBOURG (67000) le 25 mars 1965, pour une durée illimitée. **Parts sociales - clause d'agrément** : La qualité d'associé n'est pas transmise de plein droit et sera dans tous les cas soumise à l'agrément de la collectivité des associés se prononçant par décision extraordinaire hors la présence de ces dévotaires, les voix attachées aux parts de leur auteur n'étant pas retenues pour le calcul du quorum et de la majorité. **Immatriculation** de la société : RCS MULHOUSE.  
Pour insertion, Pierre-Yves THUET

#### START-N-SWITCH

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 9 Mars 2023, il a été constituée une Société. Dénomination Sociale : Start-N-Switch. Siège Social : 51, rue de Mulhouse – 68000 COLMAR. Forme : SASU. Capital : 1.000 Euros.  
Objet social :  
- La réalisation de prestations et d'interventions de conseil stratégique et opérationnel, d'audit, d'études, d'accompagnement, de coaching, de mentoring, de cohésion d'équipes et de formation dans les domaines du leadership, du management, du pilotage du changement, des ressources humaines, des soft-skills, de l'employabilité, du développement des talents et des compétences, de l'entrepreneuriat, de l'éducation, de la reconversion et du bien-être.  
- La commercialisation, sur tous supports et formats (papier, audio, podcasts, masterclass, vidéos en ligne, logiciels, applications, ...), d'outils, de méthodologies, de bilans, d'enseignements, de kits pédagogiques et de dispositifs en lien avec les prestations et les interventions de la Société  
- Et plus généralement, la réalisation de toutes opérations financières, commerciales, industrielles ou civiles, ainsi que toutes transactions immobilières ou mobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement à cet objet social ou susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement sous quelque forme que ce soit.  
Président : M. Philippe SCHODA, résidant 51 rue de Mulhouse – 68000 COLMAR. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix dans tous les votes et délibérations. Clause d'agrément : toute cession d'action à titre gratuit ou onéreux, à des tiers ou entre actionnaires doit être préalablement agréée selon la procédure définie dans les statuts. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Colmar.

#### BK TRANSPORTS

Société par Actions Simplifiée au Capital de 1 000€  
5A Rue du Rhin  
68127 SAINTE-CROIX-EN-PLAINE

Par acte sous signature privée en date du 23 février 2023, il a été constituée une Société par Actions Simplifiée "BK TRANSPORTS". Capital social : 1 000 €. Objet : La Société a pour objet toutes activités de taxis et de transport de personnes, de location de licence de taxi et de véhicules ainsi que l'achat revente de véhicules. Siège Social : 5A Rue du Rhin, 68127 SAINTE-CROIX-EN-PLAINE. Transmission des actions : toute cession d'actions est soumise à l'agrément de l'assemblée générale statuant à la majorité des 2/3 des droits de vote. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout associé a le droit d'assister aux assemblées et de participer aux délibérations. Est nommé comme Président de la Société, Monsieur Taoufik BOUKHANA, demeurant à 67000 STRASBOURG, 4A Rue Simonis. Est nommé comme Directeur Général de la Société, Monsieur Youssef BOUKHANA, demeurant à 68127 SAINTE-CROIX-EN-PLAINE, 5A Rue du Rhin. La durée de la Société est fixée à 99 années à dater de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de COLMAR, sauf les cas de dissolution anticipée ou de prorogation.  
Pour avis, Le Président

#### SHERIFF TP

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Illzach du 21/02/2023 il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination sociale** : SHERIFF TP. **Forme sociale** : Société par actions simplifiée. **Siège social** : 17A rue des Vosges 68110 ILLZACH. **Objet social** : La société a pour objet : travaux publics, maçonnerie, aménagements extérieurs, travaux de bordures, pavés, macadam, achat/vente de produits et accessoires en lien avec l'activité. **Durée de la société** : 99 ans. **Capital social** : 2000 euros divisé en 200 actions de 10 euros chacune. **Présidence** : Monsieur AKGUL Serafettin, demeurant 17A rue des Vosges 68110 ILLZACH Cession d'actions: Les cessions d'actions par l'associé unique sont libres. **Immatriculation** : R.C.S de MULHOUSE.  
Pour insertion  
La Présidence

#### SCP Pierre-Yves THUET et Capucine HERZOG

Notaires associés  
3 Porte du Miroir  
68100 MULHOUSE  
Tél 03 89 36 51 36

#### SCI ECLAT DU SOLEIL

Suivant acte reçu par Maître Pierre-Yves THUET, notaire associé de la Société Civile Professionnelle « Pierre-Yves THUET et Capucine HERZOG, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à MULHOUSE (Haut-Rhin), 3 Porte du Miroir, le 23 février 2023 a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes : **Dénomination** : SCI ECLAT DU SOLEIL. **Forme** : Société civile immobilière. **Siège social** : KINGERSHEIM (68260), 7 B rue de Brest. **Capital social** : 1.000,00 EUR. **Apports** : en numéraire exclusivement. **Objet social** : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la rénovation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. **Durée** : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS. **Co-gérants** : Madame Valérie Madeleine TRETTEL, demeurant à ORSCHWIHR (68500) 16 du Printemps, née à MULHOUSE (68100) le 29 mars 1977, pour une durée illimitée. Monsieur Richard Denis GERBER, demeurant à ORSCHWIHR (68500) 16 rue du Printemps, né à STRASBOURG (67000) le 25 mars 1965, pour une durée illimitée. **Parts sociales - clause d'agrément** : La qualité d'associé n'est pas transmise de plein droit et sera dans tous les cas soumise à l'agrément de la collectivité des associés se prononçant par décision extraordinaire hors la présence de ces dévotaires, les voix attachées aux parts de leur auteur n'étant pas retenues pour le calcul du quorum et de la majorité. **Immatriculation** de la société : RCS MULHOUSE.  
Pour insertion, Pierre-Yves THUET

POUR AVIS Le Président

#### EARL DU SCHLATT

Suivant acte sous seing privé du 01.01.2023 il a été constituée une E.A.R.L. en cours d'immatriculation au R.C.S. de MULHOUSE, comme suit :  
**Dénomination** : E.A.R.L. DU SCHLATT  
**Siège** : 5 rue du Stade 68210 TRAUBACH-LE-BAS  
**Capital** : 280 000 € (apports de biens meubles et de numéraire)  
**Objet** : Culture de céréales  
**Durée** : 99 ans  
**Gérant** : Monsieur CENTLIVRE Jean-Louis 5 rue du Stade 68210 TRAUBACH-LE-BAS

#### OFFICE NOTARIAL DU LAC

Julien LUCAS  
2 C rue du Dr Rossand  
9 avenue de Bresse  
01460 MONTREAL-LA-CLUSE  
Tél : 04.74.73.56.58

#### CB INVEST

Société civile immobilière capital : 1.000,00 €  
siège social : 33 rue des Francs  
68500 GUEBWILLER  
R.C.S. : 68000 COLMAR.

Aux termes d'un acte reçu par Me Julien LUCAS, notaire à MONTREAL-LA-CLUSE (01460) 2 C rue du Dr Rossand - 9 av. de Bresse, le 1er mars 2023, il a été constituée une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes : **Dénomination** : CB INVEST. **Forme** : société civile immobilière. **Siège social** : GUEBWILLER (68500), 33 rue des Francs. **Capital** : MILLE EUROS (1.000,00 EUR). **Apports** : les apports sont exclusivement en numéraire. **Objet social** : l'acquisition, l'administration, la construction, la vente (exceptionnelle), la location d'immeubles et la constitution de toutes garanties. **Durée** : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S. **Co-gérants** : M. Laurent CECCHETTI, demeurant à l'adresse du siège, M. Henri-Paul Marc Daniel BAGUET, demeurant à WITTELSHEIM (68310) 21 rue de la Gravière, nommés pour une durée indéterminée. **Parts sociales - clause d'agrément** : toutes les cessions de parts entre vifs, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Tout ayant droit, héritier ou légataire doit obtenir l'agrément des associés par décision extraordinaire. **Immatriculation** de la société : R. C.S. 68000 COLMAR

#### HOLDING LUTOLF SAS

HOLDING LUTOLF SAS Société par actions simplifiée au capital de 4.000 Euros. **Siège social** : ASPACH-MICHEL-BACH (68700) 444, rue Nicolas Koechlin - Parc d'Activités du Pays de Thann. **Objet** : Holding. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de MULHOUSE. **Direction** : Monsieur Thomas LUTOLF demeurant à ASPACH-MICHEL-BACH (68700) 21B, route de Thann, a été désigné en qualité de Président. **Admission aux assemblées** : Tout associé a le droit de participer aux assemblées et de s'y exprimer. **Exercice du droit de vote** : le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix. **Clauses restreignant la libre disposition des actions** : les cessions d'actions entre personnes non actionnaires sont soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés statuant à la majorité des voix.  
Pour avis  
Le Président.

#### PAYSAGISTES DE L'EST

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros  
Siège social : 10 rue des Alpes  
Zone d'activités  
68127 NIEDERHERGHEIM

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à NIEDERHERGHEIM du 15.02.2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme** : Société par actions simplifiée. **Dénomination** : PAYSAGISTES DE L'EST. **Siège** : NIEDERHERGHEIM (68127) 10 rue des Alpes - Zone d'activités. **Durée** : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au R.C.S. **Capital** : 1 000 euros. **Objet** : Toutes activités de paysagistes ; Entretien et aménagement des espaces verts, parcs et jardins pour le compte de particuliers, de professionnels et de collectivités ; Végétalisation des façades et toitures-terrasses hors travaux d'étanchéité des terrasses ; Montage de murs de soutènement, y compris par enrochement non lié ou par gabions avec remplissage, pour une hauteur n'excédant pas 1,5 mètres depuis le point le plus bas ; Abattage et élagage des arbres ; Installation en extérieur de récupérateurs d'eau de pluie sans raccordement au réseau sanitaire ; drainage et collecte des eaux de ruissellement ; Petits travaux de terrassement, dallage, pavage et pose de bordures ; Maçonnerie paysagère : réalisation de petits travaux de construction d'ouvrages paysagers sans bâti béton dont installation de terrasses en bois, pergolas, clôtures, murs en pierres sèches, parement, gazon ; Conception de plans paysagers ; Vente de tous matériaux et matériels liés à ces activités ; Installation et vente d'équipements et mobiliers urbains et de jeux. **Exercice du droit de vote** : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. **Objet** : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. **Président** : M. Anthony VACCARA, demeurant à STOSSWIHR (68140) 20 route de la Schlucht. **Directeur général** : M. Olivier SCHULTZ, demeurant à REGUISHEIM (68890) 2A rue des Juifs. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de COLMAR.  
POUR AVIS Le Président

#### EARL DU SCHLATT

Suivant acte sous seing privé du 01.01.2023 il a été constituée une E.A.R.L. en cours d'immatriculation au R.C.S. de MULHOUSE, comme suit :  
**Dénomination** : E.A.R.L. DU SCHLATT  
**Siège** : 5 rue du Stade 68210 TRAUBACH-LE-BAS  
**Capital** : 280 000 € (apports de biens meubles et de numéraire)  
**Objet** : Culture de céréales  
**Durée** : 99 ans  
**Gérant** : Monsieur CENTLIVRE Jean-Louis 5 rue du Stade 68210 TRAUBACH-LE-BAS

#### MHI INTERNATIONAL

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros  
Siège social : 2 Rue John Fitzgerald Kennedy 68040 INGERSHEIM

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à INGERSHEIM du 07 mars 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :  
Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : MHI INTERNATIONAL  
Siège : 2 Rue John Fitzgerald Kennedy, 68040 INGERSHEIM  
Durée quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés  
Capital : 1 000 euros  
Objet : l'acquisition, la détention, la gestion et la cession de participations dans les sociétés ayant leur siège tant en France qu'à l'étranger, l'assistance, le conseil et la formation aux entreprises dans la conduite de leurs affaires, toutes prestations de services, notamment administrative, comptable, informatique, de gestion, d'études... au profit de sociétés du groupe formé par les filiales directes ou indirectes, ou toutes autres sociétés tierces, l'ingénierie financière, la gestion de groupe, la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, toutes opérations de courtage, de trading, tous portages mobiliers et toutes interventions en capital risque, toutes opérations de trésorerie avec les sociétés ayant avec elle directement ou indirectement des liens de capital conférant à l'une des entreprises liées un pouvoir de contrôle effectif sur les autres et notamment l'octroi de prêts, d'avances en compte courant, de garanties... l'investissement immobilier en tout genre, l'ingénierie immobilière et toutes interventions en marchands de biens, l'acquisition, la gestion et le développement de marques de brevets et d'exploitation, l'organisation d'événements et de spectacles (intérieurs ou extérieurs à l'entreprise), toutes activités liées au commerce de biens non alimentaire,  
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.  
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.  
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.  
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.  
Président : Maxime HINTERLANG demeurant 2 rue John Fitzgerald Kennedy, 68040 INGERSHEIM.  
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de COLMAR.  
POUR AVIS Le Président

#### SCI CAQUOT

Société civile immobilière au capital de 2.000 €  
Siège social : 68360 SOULTZ  
1, rue de la Marne  
RCS COLMAR

Par acte SSP en date du 27 février 2023, il a été constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes : **DENOMINATION** : SCI CAQUOT **FORME** : Société Civile Immobilière **OBJET SOCIAL** : directement ou indirectement, en France et à l'étranger, l'acquisition des biens et droits immobiliers situés à 68360 SOULTZ-HAUT-RHIN – Place du 17 novembre cadastrés Section 2 Numéro 246/41 Place du 17 novembre d'une surface de 5,52 ares, l'aménagement, l'administration, la gestion et la mise en valeur par bail ou autrement de ces biens, ainsi que tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. **SIÈGE SOCIAL** : 68360 SOULTZ – 1, rue de la Marne. **CAPITAL** : 2.000 € (apport en numéraire). **GÉRANCE** : Monsieur Romuald BERNARD demeurant à 68740 RUSTENHART – 11, rue des Boutons d'Or et Monsieur Laurent MEYER demeurant à 67113 BLAESHEIM – 3, rue des Acacias. **CLAUDE D'AGREMENT** : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes non associés qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés, l'associé cédant prenant part au vote donnée par un ou plusieurs associés représentant les deux tiers au moins du capital social. **DURÉE** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Colmar.

#### S.C.E.A. LES SILLONS D'ALLOMA

Suivant acte sous seing privé du 22 février 2023 il a été constituée une SCEA en cours d'immatriculation au RCS de Colmar Dénomination : S.C.E.A. LES SILLONS D'ALLOMA Siège: 21 B rue de Colmar 68127 BILTZHEIM. Capital: 3 500 € (Éléments mobiliers et numéraire) Démarrage d'activité : 01.03.2023. Objet: La société a pour objet : toutes les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ; les activités exercées dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation. Durée: 99 ans Gérant: Monsieur DEGRAVE Loïc, demeurant 5 rue du Gehren 68127 BILTZHEIM.

#### SCP Arnaud OBRINGER et Virginie KLEIN

Notaires associés  
15 rue de Bâle  
68210 DANNEMARIE  
Tel : 03.89.08.08.48

#### SCI WALTERS

Suivant acte reçu par, Maître Arnaud OBRINGER, Notaire associé de la Société Civile Professionnelle dénommée « Arnaud OBRINGER et Virginie KLEIN » titulaire d'un office notarial à DANNEMARIE (Haut-Rhin), 15 rue de Bâle, soussigné, le 10 février 2023 a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes : La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. La dénomination sociale est : WALTERSDORF (68210) 14 rue de Cernay La société est constituée pour une durée de 30 années. Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1.000 €) Les apports sont en numéraire. Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Le premier gérant de la société est : Madame Magali HAENNIG demeurant à MARDOLHEIM (67390) 8 rue des Messieurs. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE.

#### SCI LA SCOPA

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Sultz-Haut-Rhin, du 2 mars 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme sociale** : Société civile immobilière. **Dénomination** : SCI LA SCOPA. **Siège social** : 64 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 68360 SOULTZ-HAUT-RHIN. **Objet social** : L'acquisition d'un immeuble sis 64 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny à 68360 SOULTZ. L'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. L'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de l'objet social. L'octroi de toutes hypothèques et de garanties sur les actifs sociaux nécessaires à la réalisation de l'objet social. Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société. **Durée** : 99 ans. **Capital social** : 1 000 € en numéraire. **Gérance** : M. Jean-Joseph Joël VOGEL et Mme Loren ALAFACI demeurant ensemble 677 rue de Guebwiller, 68500 ISSENHEIM. **Clauses relatives aux cessions de parts** : Agrément requis dans tous les cas, obtenu à l'unanimité des associés. **Immatriculation** : RCS de COLMAR.  
Pour avis - La Gérance

#### FP GRAND EST

Avis est donné de la constitution de la Société présentant les caractéristiques suivantes : **FORME** : Société par actions simplifiée **DENOMINATION SOCIALE** : FP GRAND EST. **OBJET SOCIAL** : Commerce de fenêtres, porte de garage, porte d'entrée, menuiseries, import-export de matériaux de construction, achat revente de biens immobiliers et autres activités annexes. **SIÈGE SOCIAL** : 13 rue de Rixheim 68100 MULHOUSE **DURÉE** : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des Sociétés **CAPITAL SOCIAL** : 1 000 euros divisé en 1000 actions de 1 euros. **PRÉSIDENT** : BENATOUILL Patrick, domicilié, 7 avenue Michel Leroy 70800 SAINT-LOUP-SUR-SEMOSSE, né le 16/11/1964 à MULHOUSE. **ASSEMBLÉES GÉNÉRALES** : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées, chaque action donne droit à une voix. **AGREMENT** : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des actionnaires. **IMMATRICULATION** : RCS de MULHOUSE.  
Pour avis Le Président

#### SCI STANJI

Constitution le 07/02/2023 de la SCI STANJI. Capital : 1.000 Euros. Durée : 99 ans. Siège social : 8 rue du peuplier 68790 Morschwiller-le-Bas. Objet : L'acquisition, l'administration, la location, la construction et l'exploitation de tout immeuble. Gérant : Monsieur GORGAN Tinka domicilié 1 boulevard du 8 Mai 1945 - 54350 Mont Saint Martin. La SCI sera immatriculée au RCS de Mulhouse.

#### MYND7

SASU au capital de 1 000 euros  
5, avenue de la Marne  
68000 COLMAR  
R.C.S. Colmar

Suivant acte SSP du 05 mars 2023, il a été constituée une SASU dénommée **MYND7**. **Capital social** : 1000 euros. **Siège social** : 5 Avenue de la Marne, 68000 COLMAR. **Objet** : La Société a pour objet tant en France qu'à l'étranger : le coaching personnel et professionnel, l'accompagnement de personne ou groupe de personnes dans leurs cadres privés ou professionnels, l'accompagnement dans leurs projets, le conseil et les services spécifiques relatifs au développement de la stratégie commerciale d'entreprise et plus spécialement, toutes opérations commerciales se rapportant à : la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; - toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet. **Président** : M. Dominique BOESCH demeurant 5 avenue de la Marne 68000 COLMAR. **Durée de la société** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de COLMAR.

#### MUSEUM DAN GERBO SAS

MUSEUM Dan GERBO SAS, Société par actions simplifiée au capital de 10.000 Euros. Siège social : MULHOUSE (68200) 45, rue des Machines. Objet : musée, galerie d'arts et d'expositions dans le domaine de l'art moderne et contemporain, organisation d'expositions artistiques, promotion d'artistes et du patrimoine culturel régional et international, négoce d'œuvres et d'objet d'art, commission d'œuvres d'art de toute nature, bar, petite restauration, café, salon de thé, la vente à consommer sur place ou à emporter, location d'espaces, prestations de services. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de MULHOUSE. **Direction** : La société MDG SAS ayant son siège social à LUTTERBACH (68460) 2A de la Savonnerie - 12, rue de la Savonnerie immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Mulhouse sous le numéro 908 479 652, a été désignée en qualité de Président. Admission aux assemblées : Tout associé a le droit de participer aux assemblées et de s'y exprimer. Exercice du droit de vote : le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix. **Clauses restreignant la libre disposition des actions** : les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de l'assemblée générale des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.  
Pour avis Le Président.

#### SCI AJS68

Société civile immobilière au capital de 1 000 €  
Siège social : 22, rue de la Savonnerie  
68460 LUTTERBACH

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 23/02/2023 à LUTTERBACH, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme sociale** : Société civile immobilière. **Dénomination sociale** : SCI AJS68. **Siège social** : 22, rue de la Savonnerie, 68460 LUTTERBACH. **Objet social** : l'acquisition, la rénovation, l'administration et l'exploitation par bail, la location et la gestion de tous immeubles ou biens immobiliers destinés à la location. **Durée** de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. **Capital social** : 1 000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire. **Gérance** : Monsieur Sébastien HANS, demeurant 1, rue Principale, 68520 BURNHAUPT-LE-BAS. **Clauses relatives aux cessions de parts** : agrément, accordé par le gérant, requis dans tous les cas. **Immatriculation** de



**CONSTITUTION** suite

**SAS FLS**

Aux termes d'un acte sous seing privé à MULHOUSE en date du 07/03/2023, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : FLS  
Forme : SAS  
Capital : 6 000 €  
Siège : 1 rue Sophie – 68100 MULHOUSE

Objet : l'acquisition de participations et la gestion active de celles-ci, ainsi que les prestations de service de toute nature rendues au profit de ces participations,

- le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation ou de prise ou de dation en location ou en gérance de tous biens ou droits ou autrement,

- et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, immobilières et mobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout objet similaire ou connexe ou de nature à favoriser les développements de son patrimoine.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Transmission des actions : Toute cession des actions même entre associés est soumise au respect du droit de préemption conféré aux associés. Les actions ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, entre associés ou à un cessionnaire n'ayant déjà la qualité d'associé et quel que soit son degré de parenté avec le cédant, qu'après agrément donné par l'assemblée générale extraordinaire des associés.

Admission aux assemblées : Dispositions légales.

Exercice du droit de vote : Le droit de vote attaché aux actions démembrées appartient au nu-propriétaire pour toutes les décisions collectives, sauf pour celles concernant l'affectation des bénéfices de l'exercice où il est réservé à l'utilisateur, sauf convention contraire notifiée à la société par lettre recommandée avec accusé de réception et reçue par elle trois jours au moins avant l'assemblée.

Président : M. Florindo SCALZITTI – 9 rue des Chars 68350 BRUNSTATT DIDENHEIM  
Immatriculation : RCS MULHOUSE.

**SCI EDEO**

Aux termes d'un acte SSP en date du 07/03/2023, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : SCI EDEO  
Sigle : EDEO  
Forme : SCI  
Capital social : 100 €  
Siège social : 3 rue d'Ottmarshem, 68100 MULHOUSE

Objet social : La Société a pour objet en France et à l'étranger, directement ou indirectement : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, Achat de terrains et construction de biens immobiliers, maisons, dépôts, bureaux

Gérance : M. Ercan Loic BALCI demeurant 57 rue Marechal de Lattre de Tassigny, 68350 BRUNSTATT

Clauses d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MULHOUSE

**WALSA**

Société civile Immobilière au capital de 1 000 euros  
Siège social : 10 Rue des Mésanges 68740 RUMERSHEIM LE HAUT

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à RUMERSHEIM LE HAUT du 3 Février 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière. Dénomination sociale : WALSA. Siège social : 10 Rue des Mésanges, 68740 RUMERSHEIM LE HAUT. Objet social : la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis et non, dont elle peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 1 000 euros, constitués uniquement d'apports en numéraire. Gérance : Mr Sébastien ONIMUS et Mme Aurélie ONIMUS, demeurant au 10 Rue des Mésanges, 68740 RUMERSHEIM LE HAUT. Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants et descendants du cédant agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE.

Pour avis : la Gérance

**ERIK ARCHITECTURE**

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 euros  
Siège social : 2 Rue du Vieil Armand 68700 CERNAY

R.C.S. : en cours d'inscription  
Inscrite au Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Grand Est  
Sous le numéro : S24048

Par acte sous seing privé en date du 6 mars 2023, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : ERIK ARCHITECTURE  
FORME : Société par actions simplifiée  
CAPITAL : 1 000 euros  
SIEGE : 2 Rue du Vieil Armand 68700 CERNAY

OBJET : L'exercice de la profession d'architecte et d'urbaniste, en particulier la fonction de maître d'œuvre et toutes missions se rapportant à l'acte de bâtir et à l'aménagement de l'espace.

DUREE : 99 années  
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Tant que la Société demeure unipersonnelle, toutes les transmissions d'actions s'effectuent librement. Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant selon les règles définies à l'article 17 "Règles d'adoption des décisions collectives" des statuts avec prise en compte des voix du cédant.

PRESIDENT : Monsieur ERIK Ali demeurant 2 Allée des Magnolias 68800 THANN  
IMMATRICULATION : au RCS de MULHOUSE.  
Pour avis,

**ALSACE VAN VOYAGE**

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros  
Siège social : 8 rue du Vignoble 68130 HAUSGAUEN

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à HAUSGAUEN du 27/02/2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée. Dénomination sociale : ALSACE VAN VOYAGE. Siège social : 8 rue du Vignoble, 68130 HAUSGAUEN. Objet social : la location de courte et de moyenne durée de véhicules de loisirs ; la vente de véhicules de loisirs ; la location de logements. Durée de la Société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 10 000 euros. Gérance : Madame Emmanuelle DORMION, demeurant 8 rue du Vignoble, 68130 HAUSGAUEN. Monsieur Joseph DORMION, demeurant 8 rue du Vignoble, 68130 HAUSGAUEN. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE.

Pour avis La Gérance

**SCEA LES BUFFLONNES DE BERRWILLER**

Suivant acte sous seing privé du 01.01.2023 il a été constituée une SCEA en cours d'immatriculation au RCS de COLMAR, comme suit :

Dénomination: SCEA LES BUFFLONNES DE BERRWILLER  
Siège: Chemin Setzweg 68500 BERRWILLER  
Capital: 10 000 € (numéraire)  
Objet: Elevage de buffles  
Durée: 99 ans  
Gérante: Madame PIERRE Magalie 11 rue de Verdun 68500 BERRWILLER

**LE FOODTRUCK DE L'ALTEVIC**

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros  
Siège social : 4B rue de Wiggensbach 68420 HATTSTATT RCS COLMAR

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à HATTSTATT du 03.03.2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée  
Dénomination sociale : LE FOODTRUCK DE L'ALTEVIC  
Siège social : 4 B rue de Wiggensbach, 68420 HATTSTATT

Objet social : -Toute activité ambulante ou non, de restauration rapide à consommer sur place ou à emporter, comprenant la commercialisation de produits alimentaires notamment plats cuisinés, de boissons et de petite épicerie, et notamment par l'intermédiaire de tous véhicules et « Foodtruck ».

-l'activité de traiteur pour tous événements privés ou publics.

La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros  
Gérance : Monsieur Florian PERRIN, demeurant 2 rue Jean-Baptiste Weckerlin 68500 GUEBWILLER.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de COLMAR  
Pour avis  
La Gérance

**Me Anne BROGLE**  
Notaire associée de la Société Civile Professionnelle  
Nathalie HEIM-CHASSIGNET et Anne BROGLE  
Notaires  
11 Route de Thann 68130 ALTKIRCH  
Tél. : 03.89.40.90.54

**LE REPOS**

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Me Anne BROGLE, notaire à ALTKIRCH, le 28 février 2023, de la Société Civile Immobilière dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

Dénomination : « LE REPOS »  
Forme : Société Civile Immobilière  
Siège : 2 rue du Pressoir (68480) DURMENACH  
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS

Objet : acquisition, la propriété, l'administration, la gestion, l'exploitation par bail, location ou autrement, la vente, l'alléance en totalité ou en partie et la mise en valeur par tous moyens de tous biens meubles et immeubles

Capital social : MILLE EUROS (1.000,00 €)

Gérant : Monsieur Georges BLOCH et Madame Martine ALBISSEUR demeurant 2 rue du Pressoir (68480) DURMENACH

Cession de parts sociales : les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à d'autres personnes que les associés, qu'avec l'agrément de la Collectivité des associés.

La société sera immatriculée au RCS de MULHOUSE  
Pour avis – Me Anne BROGLE  
Notaire

**FIBA HAUT RHIN**  
9, croisée des Lys  
68300 SAINT LOUIS  
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

**LES JARDINS DE NORBERT ET BEATRICE**

Société civile d'exploitation agricole au capital de 1 000 euros  
Siège social : 26 rue des Jacinthes 68000 COLMAR - RCS COLMAR

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date à Colmar du 2 janvier 2023, la société présentant les caractéristiques suivantes a été constituée :

Forme : Société civile d'exploitation agricole  
Dénomination : Les Jardins de Norbert et Béatrice  
Siège social : 26, rue des Jacinthes - 68000 COLMAR.  
Durée : 99 années.

Objet :  
- toutes les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ;  
- les activités exercées dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation.

Capital : 1 000 euros, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire.

Gérance : Madame Caroline CLO demeurant 26, rue des Jacinthes – 68000 COLMAR.

Les Parts :  
- Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.  
- Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable unanime de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

Immatriculation : au RCS de COLMAR.  
Pour avis La Gérance

**Me Daniel LITZENBURGER**  
Notaire  
8 rue de la Fosse aux Loups  
68500 GUEBWILLER  
03.89.76.83.09

**SCI KMJ**

Suivant acte reçu par Maître Daniel LITZENBURGER notaire à GUEBWILLER, le 28 février 2023, a été constituée la société civile dont les caractéristiques sont les suivantes

Dénomination : SCI KMJ. Siège social : COLMAR (68000), 30 route de Wintzenheim. Capital social : 1 000€ divisé en 100 parts sociales de 10€ chacune numérotées de 1 à 100. Objet social :

- l'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par bail ou autrement, des biens et droits sociaux immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés et notamment le bien immobilier sis à COLMAR (68000), 4 A rue de Riquewihr cadastré section DI n° 88/4 d'une contenance de 3,68 ares.

- la prise de participation dans toutes sociétés immobilières, l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société, - et, plus généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, pouvant être utiles directement ou indirectement à la réalisation de l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de l'objet de la société ; la société peut, notamment constituer hypothèque ou toute autre sûreté réelle sur les biens sociaux.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.N.E. Agrément : Les cessions de parts sont soumises à l'agrément des associés. Gérant : Est nommé premier gérant de ladite société : Madame Noura KLAI, médecin généraliste et allergologue, demeurant à COLMAR (68000), 30 route de Wintzenheim.

**FIBA HAUT RHIN**  
9, croisée des Lys  
68300 SAINT LOUIS  
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

**A9 CONCIERGERIE**

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros  
Siège social : 45 rue de la Liberté 68120 PFASTATT RCS MULHOUSE

Selon acte sous seing privé, signé électriquement le 27.02.2023, la société présentant les caractéristiques suivantes a été constituée :

FORME Société à Responsabilité Limitée  
DENOMINATION : A9 CONCIERGERIE  
SIEGE SOCIAL : 45 rue de la Liberté – 68120 PFASTATT

OBJET : L'activité de services de conciergerie ;  
DUREE : 99 années  
CAPITAL SOCIAL : 1 000 euros  
GERANCE : Monsieur Hugo WEISS, demeurant 8 rue des Vosges – 68120 RICHWILLER  
IMMATRICULATION : au RCS de MULHOUSE  
Pour avis, le gérant

**MODIFICATION**

**GFA KAUFFMANN TRITTER**

8 rue de la Libération  
68116 GUEWENHEIM  
au capital de 3 000 €  
RCS Mulhouse 432 979 508

Les associés ont au 28.01.2022 nommé gérant M TRITTER Adrien 27b rue de la Liberté GUEWENHEIM en remplacement de M KAUFFMANN Jean-Pierre

**SCI AC2B**

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros  
Siège social : 5 rue des Mensiers ZA Les Erlén 68920 WETTOLSHEIM 824 624 910 RCS COLMAR

**Transfert du siège social**

Aux termes d'une décision en date du 15 juillet 2021, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 10 Place du Capitaine Dreyfus, 68000 COLMAR au 5 rue des Mensiers ZA Les Erlén, 68920 WETTOLSHEIM à compter du 15 juillet 2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis - La Gérance

**CALIS TP**

Société par Actions Simplifiée unipersonnelle au capital de 1000 euros  
17 Boulevard des Nations 68200 Mulhouse  
RCS MULHOUSE : TI 911 572 360

**Avis de changement de président**

Par acte sous seing privé aux termes du P.V. d'assemblée générale extraordinaire du 18/02/2023, a été désigné en qualité de président Mr CALISKAN Ugur, née le 10 Janvier 1973 à Usak (Turquie), de nationalité turque, demeurant au 17 Boulevard des Nations 68200 Mulhouse pour une durée indéterminée, en remplacement de Mr CALISKAN Alpaz, pour les motifs suivants : raison personnelle. Les statuts sont modifiés en conséquence.

Pour avis, le président.

**SCI LES TROIS PIERRES**

SCI au capital de 1524.49 €  
Siège social : BENNWIHR GARE  
11 PASSAGE DU SEELBOURG  
68126 Bennwih  
389 608 795 RCS de Colmar

L'AGE du 06/02/2023 a nommé gérants Mme LICHTLE Karine, demeurant 11 passage du Seelbourg 68126 Bennwih, Mme TAGLIANI Sylvie, demeurant 16 chemin Biberackerweg 68000 Colmar en remplacement de M. LICHTLE Henri. Mention au RCS de Colmar.

**SCHWOB & ASSOCIES**  
Société d'Avocats  
36 RUE PAUL CEZANNE  
BP 1097 - 68051 MULHOUSE

**CONECTERM FRANCE**

SARL au capital de 50.000,- €  
Siège social : 1C rue de Kingersheim 68120 RICHWILLER  
443 987 441 R.C.S. MULHOUSE

**Modification du capital**

Suivant procès-verbal en date du 02/02/2023, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de réduire le capital de 24.496,- € pour le ramener à la somme de 25.504,- €, par rachat et annulation de parts. Par décision du 06/03/2023, la gérance a constaté l'absence d'opposition et la réalisation définitive de la réduction du capital.

En conséquence, l'article 6 des statuts a été modifié.

Pour avis  
La Gérance

**PACHA COIFFURE**

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1000 Euros  
Siège social : 9 rue de la 5ème division blindée 68000 COLMAR

**Modification des dirigeants**

Le 07 novembre 2022, l'assemblée générale ordinaire a nommé Gérant, M Agim FERA demeurant 3 Avenue de Paris 68000 COLMAR en remplacement de M Nadi ARSLAN démissionnaire.

L'article 6, 7 et 16 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de COLMAR.

**ALJUL**

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros  
Siège social : 5 Avenue Colbert 68170 RIXHEIM

Transféré au 6 rue des Deux Puits 68850 STAFFELFELDEN  
852 972 314 RCS MULHOUSE

**Transfert du siège social**

Aux termes d'une décision unanime en date du 02/11/2022, la collectivité des associés de la société par actions simplifiée ALJUL a décidé de transférer le siège social du 5 Avenue Colbert - 68170 RIXHEIM au 6 rue des Deux Puits – 68850 STAFFELFELDEN, à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS Le Président

**VS CHARPENTE**

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros  
Siège social : 5 Avenue Colbert 68170 RIXHEIM

Transféré au 6 rue des Deux Puits 68850 STAFFELFELDEN  
837 529 262 RCS MULHOUSE

**Transfert du siège social**

Aux termes d'une décision en date du 02/11/2022, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 5 Avenue Colbert - 68170 RIXHEIM au 6 rue des Deux Puits – 68850 STAFFELFELDEN, à compter de la même date, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis La Gérance

**AIRNAUTIC FRANCE**

Société par actions simplifiée au capital de 720 000 euros  
Siège social : 28 avenue de Bâle, 68300 SAINT-LOUIS  
903 237 600 RCS MULHOUSE

**Nomination de commissaires aux comptes**

Par décisions de l'associée unique en date du 30.01.2023, il résulte que :

- la société NORME AUDIT, Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros, dont le siège est situé 9 avenue de Valparc 68440 HABSHEIM (791 693 369 RCS MULHOUSE), a été nommé en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire,

- Monsieur Philippe RAPP, domicilié professionnellement 13 avenue de Valparc 68440 HABSHEIM (751 273 038 RCS MULHOUSE), a été nommé en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant,

pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2028.

POUR AVIS  
La Présidente

**GAEC WUEST**

440 709 475 RCS COLMAR

Les associés ont au 31.12.2022 transféré le siège au 7 rue de la Digue 68000 COLMAR.

**AIRNAUTIC FRANCE**

Société par actions simplifiée au capital de 720 000 euros  
Siège social : 28 avenue de Bâle, 68300 SAINT-LOUIS  
903 237 600 RCS MULHOUSE

**Transfert du siège social**

Par décision du 01.02.2023, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 28 avenue de Bâle, 68300 SAINT-LOUIS au 5 rue de l'Hôpital 68000 COLMAR à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au RCS de MULHOUSE sous le numéro 903 237 600, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de COLMAR.

Président : la société LBH, Société par actions simplifiée au capital de 150 000 euros, dont le siège social est 28 avenue de Bâle, 68300 SAINT-LOUIS, immatriculée au RCS de MULHOUSE sous le numéro 328 738 612, représentée par M. Denis LE BALER, Président.

Directeur général : M. Laurent LE BALER, demeurant 3 rue Jean-Jacques Rousseau 68000 COLMAR.  
POUR AVIS La Présidente

**PLASTRON**

Société par actions simplifiée au capital de 150 000 euros  
Siège social : 15 rue des Marguerites, 68920 WINTZENHEIM  
420 825 879 RCS COLMAR

Aux termes d'une délibération de l'AG du 07/02/2023, il résulte que M. Maik WEBER a été révoqué de ses fonctions de Directeur Général à compter du même jour. Il a été décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

**CB AUDIT**

Société Par Actions Simplifiée Transformée en Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros  
Siège social : 29 Rue Jean Jacques HENNER 68130 ALTKIRCH  
893 644 427 B RCS MULHOUSE

Par décision du 1er Février 2023, l'associée unique a décidé d'étendre son objet social : en conséquence l'article 2 des statuts sera rédigé de la manière suivante : ARTICLE 2 – OBJET : La Société a pour objet, en France et à l'étranger : - Exercice de la profession de Commissaire aux Comptes ; Conseils aux Entreprises et aux Particuliers, - Exercice de la profession d'Expert-Comptable ; - La prise de participation dans des sociétés d'expertise comptable, et autres. Pour ce faire, souscrire acquérir, vendre toutes obligations titres ou valeurs de ces sociétés, françaises ou étrangères ; - Indépendamment et de manière générale, le conseil, l'assistance sur les plans administratifs, économiques, technique de ces sociétés. Elle peut réaliser toutes opérations qui se rapportent à cet objet social et qui sont compatibles avec celui-ci, dont la détention de participation de toute nature, dans les conditions fixées par les textes législatifs et réglementaires encadrant l'exercice de la profession de Commissaire aux Comptes, notamment les règles de déontologie. A ce titre la société s'engage à respecter : - La réglementation liée aux incompatibilités et aux risques de conflits d'intérêts propre à la profession ; - L'indépendance de l'exercice professionnel de ses associés et de ses salariés. Par la même décision en date du 1er Février 2023, l'associée unique a décidé la transformation de la Société, en Société à Responsabilité Limitée, à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau, et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 10 000 €, divisé en 1000 parts sociales de 10 € chacune. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Sous sa forme de Société par Actions Simplifiée, la société était dirigée par Président : Mr Charles BERTHOD, demeurant 9 Chemin des Prés, 68480 LUTTER. Sous sa nouvelle forme de Société à Responsabilité Limitée, la Société est gérée par Mr Charles BERTHOD, associé unique.

Pour avis

**SÀRL HOME & CONCEPT**

**Transfert du siège social**

Par acte sous seing privé aux termes du P.V. d'assemblée générale extraordinaire du 15 Mai 2022, enregistré à BELFORT, Madame BAYAR épouse YAKISAN Oziem, Gérante de la Sàrl HOME & CONCEPT, a décidé de modifier l'adresse du siège social anciennement fixé 7 rue de Zaporojie 90000 BELFORT. Nouvelle adresse du siège : Chez MBS - 7 rue Traversière 68700 CERNAY. Immatriculation de la société au RCS de MULHOUSE.

Pour avis La Gérance

**EXTRABALL**

Société à responsabilité limitée au capital de 4 000 euros  
Siège social : 1 rue Juliette Drouet 68390 SAUSHEIM  
493 797 203 RCS MULHOUSE

**Transfert du siège social**

Le 31.01.2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 1 rue Juliette Drouet, 68390 SAUSHEIM au 106 rue des Bains 68390 SAUSHEIM à compter du 01.02.2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis La Gérance



**MODIFICATION** suite

**PELICAN**

SC au capital de 945.000,00 €  
Siège : 38, Route de Colmar  
68920 WINTZENHEIM  
442 464 954 RCS COLMAR

**Modification des dirigeants**

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 février 2023, il a été décidé de nommer en qualité de co-gérant de la société, Madame Margaux DIETRICH, demeurant 12 rue Schlumberger à 68000 COLMAR, et ce pour une durée illimitée à compter de cette date. Mention sera faite au RCS de COLMAR Pour avis, La Gérance

**FIDEPAR**

SC au capital de 52.000,00€  
Siège : 25, Rue Henner  
68000 COLMAR  
442 431 995 RCS COLMAR

**Modification des dirigeants**

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 février 2023, il a été décidé de nommer en qualité de co-gérant de la société, Madame Margaux DIETRICH, demeurant 12 rue Schlumberger à 68000 COLMAR, et ce pour une durée illimitée à compter de cette date. Mention sera faite au RCS de COLMAR Pour avis, La Gérance

**CMMJ**

Société par actions simplifiée au capital de 100.000 euros  
Siège social : 8, rue de Metz  
68100 MULHOUSE  
RCS MULHOUSE 778 941 278

**Changement de commissaires aux comptes**

Le 30 juin 2017, l'assemblée générale a nommé M. Joël HAABY, 2 rue des Vosges, 68350 DIDENHEIM en qualité de commissaire aux comptes supplantant en remplacement de M. Thomas BITSCH, démissionnaire. Le 14 janvier 2022, l'assemblée générale a nommé M. Joël HAABY en qualité de commissaire aux comptes titulaire en remplacement de Monsieur Hubert GUERDER, démissionnaire. La société ALSA'AUDIT, 2 rue des Vosges, 68350 DIDENHEIM, en qualité de commissaire aux comptes supplantant en remplacement de M. Joël HAABY. Mention sera faite au RCS de MULHOUSE.

**DOMAINE D'OLLWILLER**

SAS au capital de 1 238 664 €  
OLLWILLER  
68500 WUENHEIM  
324 862 549 RCS COLMAR

**Modification du capital**

Le 31.12.2022, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital d'une somme de 18 761 336 euros en numéraire pour le porter à 20 000 000 euros. L'article 6 des statuts a été modifié en conséquence. Mention en sera faite au RCS de Colmar.

**Maître Nathalie GEISMAR-WISS**  
Notaire associé  
SCP Benoît KNITTEL,  
Nathalie GEISMAR-WISS et  
Laurent MATTIONI  
5, boulevard du Champ  
de Mars - BP 60248  
68005 COLMAR CEDEX  
Tél 03 89 41 25 65

**FINANCIERE DIETRICH**

Société civil  
au capital de 1.695.000,00 Euros  
avec siège social situé Galerie du Rempart 7 Cours Sainte-Anne à COLMAR (68000)  
immatriculée au RCS de COLMAR sous le N° SIREN 502 039 100

**Modifications diverses**

Mise à jour des statuts suite à l'acte de donation-partage reçu par Maître Nathalie GEISMAR-WISS, Notaire à COLMAR le 23 février 2023 sous le Répertoire N° 90.385 et aux termes duquel l'article VIII "Répartition du capital social" est modifié. Un extrait dudit acte de donation-partage sera déposé au Greffe du Registre du Commerce et des Sociétés de COLMAR.  
Pour avis, Le Notaire.

**CM SERVICES SARL**

Société à responsabilité limitée au capital de 3 000 euros  
Siège social : 23 rue du Manège  
68700 CERNAY  
493798144 RCS MULHOUSE

Aux termes d'une délibération en date du 1<sup>er</sup> mars 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :  
- de nommer en qualité de cogérant Monsieur Killian CHALARD demeurant 23 rue du Manège 68700 CERNAY, pour une durée illimitée à compter du 1<sup>er</sup> mars 2023 ;  
- d'étendre l'objet social à l'activité de fouritures et pose de fermetures et menuiseries extérieures et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Pour avis La Gérance

**Etude de Me Mary STUDER**  
Notaire  
15 rue du Général de Gaulle  
68560 HIRSINGUE

**SCI REBBERG**

SCI au capital de 2.260,00 €  
Siège social : 21A rue de Folgensbourg  
68220 ATTENSCHWILLER  
RCS MULHOUSE n° 797 569 894

Suivant décision des associés en date du 1<sup>er</sup> mars 2023, il a été décidé de transférer le siège social.  
**Article 4 - SIEGÉ SOCIAL**  
Ancienne mention : Le siège social est fixé à 68730 BLOTZHEIM 17 rue des Chalets  
Nouvelle mention : Le siège social est fixé à 68220 ATTENSCHWILLER 21A rue de Folgensbourg.  
La modification sera faite au RCS de MULHOUSE.  
Pour avis, le gérant.

**FIBA**

**FIBA HAUT RHIN**  
9, croisée des Lys  
68300 SAINT LOUIS  
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

**PIZZA ALLPAT**

Société par actions simplifiée au capital de 500 euros  
Siège social : 21 Rue Waldgihoffen  
68640 STEINSOULTZ  
900 177 734 RCS MULHOUSE

**Non dissolution**

Aux termes d'une décision en date du 03.03.2023, l'associé unique, statuant conformément à l'article L 225-248 al 1 du Code de Commerce a décidé de ne pas dissoudre la société. Mention sera faite au RCS de Mulhouse. Le Président

**EARL PEPINIERES HOLDER**

126 route de Mulhouse  
68540 FELDKIRCH  
capital 10 000 €  
RCS COLMAR 344 908 660

Les associés ont au 01.01.2023 nommé gérant M BAUDUIN Jean-François 10 rue Principale FELDKIRCH en remplacement de Mme BAUDUIN née HOLDER Laetitia

**SCCV MAISON STYLE**

Société Civile Construction Vente au capital de 1500 euros  
1 Chemin des Ecurieuls 68130 Altkirch  
RCS MULHOUSE : TI 852 757 855

**Modification des dirigeants**

Avis est donné par délibération de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 03 janvier 2023, il a été décidé :  
L'assemblée générale nomme Mr GONEN Hasan, né le 20/06/1973 à Tavass (Turquie), de nationalité turque, demeurant au 1 Chemin des Ecurieuls 68130 Altkirch, en qualité de nouveau gérant de la société à compter du 03 janvier 2023 et pour une durée indéterminée, en remplacement de Mr YUCEL Alex pour les motifs suivants : Raison personnelle. Les statuts ont donc été modifiés en conséquence.  
Le GERANT

**AMPLIFY SPORT**

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 Euros  
Siège social : 68100 MULHOUSE  
15, rue de la Montagne  
879 390 920 RCS MULHOUSE

Aux termes de ses décisions en date du 30 juin 2021, l'associé unique, statuant en application des dispositions de l'article L 225-248 du Code de Commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société. Mention en sera faite au RCS de Mulhouse.  
Pour avis La Présidente

**HE PARTICIPATIONS**

SARL au capital de 572.120,00 €  
Siège: 16 Rue de Bourgogne  
68100 MULHOUSE  
Transféré 23 Rue de Bourgogne  
68100 MULHOUSE  
494 669 039 RCS MULHOUSE

**Transfert du siège social**

Le 25 janvier 2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au **23 Rue de Bourgogne 68100 MULHOUSE** à compter du 1er novembre 2022. L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence. Mention en sera faite au RCS de MULHOUSE.

**Ô-RHIN**

Société à responsabilité limitée au capital de 501 000 euros  
Siège social : 5 rue des Prés  
68850 STAFFELFELDEN  
892 587 890 RCS MULHOUSE

Aux termes d'une délibération en date du 21.12.22, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée Ô-RHIN a ratifié le transfert du siège social du 5 rue des Prés, 68850 STAFFELFELDEN au 27 rue Principale 68210 GILDWILLER à compter du 5 novembre 2022 et a décidé de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.  
Pour avis La Gérance

**EARL GEIGER ASTRID**

Exploitation agricole à responsabilité limitée au capital de 105 000,00 euros  
Siège social : 4 rue de la Croix  
68 125 HOUSSEN  
514 711 712 RCS COLMAR

**Capital social - Modification des dirigeants**

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire, en date du 31 décembre 2022 :  
- Le capital social a été réduit d'une somme de 49 600 euros, pour être ramené de 105 000 euros à 55 400 euros, par voie de rachat et d'annulation de parts, avec effet au 31 décembre 2022 ;  
- Le capital social a été augmenté d'une somme de 49 600 euros, pour être porté de 55 400 euros à 105 000 euros, par apport en numéraire, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2023, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :  
Ancienne mention :  
Le capital social est fixé à 105 000 euros.  
Nouvelle mention :  
Le capital social est fixé à 105 000 euros. Il a été décidé de nommer en qualité de cogérants chefs d'exploitation : Monsieur Damien GEIGER, demeurant 4, rue de la Croix, 68125 HOUSSEN, Monsieur Florian GEIGER, demeurant 4, rue de la Croix, 68125 HOUSSEN, en remplacement de Madame Astrid GEIGER, démissionnaire, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2023.  
Pour avis La Gérance

**NOS DELICATESSES**

Société à Responsabilité Limitée  
Capital : 2.000 Euros  
Siège social : 37A, rue de la Délivrance 68440 HABSHEIM  
821 148 111 R.C.S. MULHOUSE

L'AGM du 20 janvier 2023 statuant en application des dispositions de l'article L 223-42 du code de commerce, a décidé qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la société.  
Pour avis Le Gérant

**David ERTLÉ**  
Avocat au barreau de Colmar  
3c, rue du Ladhof  
68000 COLMAR

**PRODEV RENT**

Société à responsabilité limitée au capital de 40 000 euros  
Siège social : 9 rue des Frères Peugeot - Zone Industrielle  
68127 SAINTE CROIX EN PLAINE  
RCS COLMAR 883 828 238

**Non dissolution**

Aux termes d'une décision en date du 25/10/2022, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.  
Pour avis La Gérance

**BOUCHERIE LA ROZA**

Société par Actions Simplifiée au capital de 1000 euros  
12, rue de Kingersheim  
68270 Wittenheim  
RCS MULHOUSE: TI 913 152 039

**Transfert du siège social**

Avis de transfert de siège social et nomination du directeur général.  
Avis est donné par délibération de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 01 Février 2023, il a été décidé :  
L'assemblée générale décide de transférer le siège social :  
le siège social de la société actuellement situé à 12 rue de Kingersheim 68270 Wittenheim, a été transféré au 2 rue de Bourtzwiller 68110 Illzach, ce à compter du 01 Février 2023.  
Mr HARIDI Farid est nommé directeur général à compter du 01 Février 2023. La s.a.s BOUCHERIE LA ROZA reste immatriculée au RCS de Mulhouse Les statuts sont modifiés en conséquence.  
Le président

**ROUL'TA GLACE**

EURL au capital de 500 €  
Siège social : 8 Rue Raymond Poincaré 68700 CERNAY  
917 818 353 RCS MULHOUSE

**Transfert de siège**

Aux termes de l'AG du 07/02/2023, il a été décidé de transférer le siège social au **13 Rue de Bâle 68210 DANNEMARIE** à compter du 07/02/2023. L'article 3b des statuts a été modifié en conséquence. Mention en sera faite au RCS de MULHOUSE.

**BLACKWOOD MUSIC**

SARL au capital de 15 000,00 €  
Siège social : 21 Rue de Michelbach  
68730 BLOTZHEIM  
878 010 172 RCS MULHOUSE

**Non dissolution**

Suivant décisions de l'AGE du 28/06/2021, les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'Art. L.223-42 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société. Dépôt légal au Greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE.

**EM HOLDING**

Société par actions simplifiée au capital de 100 euros  
Siège social : 2c rue du Ballon  
68500 GUEBWILLER  
RCS COLMAR 921 914 842

Par décisions en date du 6 mars 2023, il résulte que le capital social a été augmenté, avec effet du même jour, de la somme de 69 900 € pour être porté de 100 € à 70 000 € par voie d'apport en nature. Il en résulte :  
Ancienne mention : capital : 100 €.  
Nouvelle mention : capital : 70 000 €.

**SARL POULDOU**

Société à responsabilité limitée au capital de 360 000 euros  
Siège social : 6B Rue des Vosges  
68320 JEBSHEIM  
RCS COLMAR TJ 805 226 552

Aux termes d'une délibération en date du 15 avril 2020, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Madame Simone SCHOEPFF de ses fonctions de co-gérante à compter du 15 avril 2020 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. L'article 15 des statuts a été modifié en conséquence et la mention de Madame Simone SCHOEPFF a été supprimée.  
Pour avis La Gérance

**SCI BISE NESS**

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros  
Siège social : 20 boulevard Léon Gambetta 68100 MULHOUSE  
792 744 310 RCS MULHOUSE

**Transfert du siège social**

Aux termes d'une délibération en date du 1er février 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :  
de transférer le siège social du 20 boulevard Léon Gambetta, 68100 MULHOUSE au 7C rue Elisabeth, 68100 MULHOUSE à compter du 1er février 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.  
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de MULHOUSE.  
Pour avis La Gérance

**LA FLEUR**

Société par actions simplifiée au capital de 100.-euros  
Siège social : 29 rue de la Tuilerie  
68200 Mulhouse  
RCS MULHOUSE B 852 425 172

**Transfert du siège social et extension de l'objet**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1<sup>er</sup> décembre 2020, il résulte que le siège social a été transféré au 28 avenue Aristide Briand 68200 Mulhouse à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2020 et l'objet social étendue aux activités de boulangerie, pâtisserie.  
En conséquence, les articles 2 et 4 des statuts a été modifié.  
Mention sera faite au RCS : Mulhouse



**SELARL d'Avocats**  
inscrite au Barreau de Mulhouse  
57 rue Jacques Mugnier  
68200 MULHOUSE  
Tél. 03 89 45 10 10

**AFK DEVELOPPEMENT**

Société à responsabilité limitée au capital de 9 000 euros  
Siège social : 33, rue du Parc  
74100 ANNEMASSE  
Transféré à : 18, Avenue de Hollande  
68110 ILLZACH

**Transfert du siège social**

Par assemblée générale extraordinaire en date du 30 septembre 2022, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social de 74100 ANNEMASSE, 33 rue du Parc à 68110 ILLZACH, 18 Avenue de Hollande, avec effet à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2022 et a décidé de modifier la rédaction de l'article 4 des statuts.  
En conséquence, la société qui est immatriculée au RCS de THONON-LES-BAINS sous le numéro 489 314 419 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de MULHOUSE.  
Rappel des mentions concernant le Gérant : Monsieur Karim BENCHORF demeurant à 74100 AMBILLY, 1, rue Jean Moulin.  
Pour avis et mention La Gérance

**RADIATION**

SCCV au capital de 200 €  
Siège social : Lieudit LILSBACH  
67140 ANDLAU  
817 425 903 RCS de Colmar

**Clôture de liquidation**

Par AGE du 31/12/2022, il a été approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur M. LE LOUARN Loïc demeurant Lieudit Lilsbach 67140 ANDLAU pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture définitive de la liquidation à compter du 31/12/2022 Radiation du RCS de COLMAR.

**SCI LIMAVI**

Société Civile Immobilière en liquidation au capital de 1.000 Euros  
Siège social : MULHOUSE (68100)  
102, avenue Robert Schuman  
522 592 252 R.C.S. MULHOUSE

L'A.G.M. du 31 décembre 2022 a approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus et déchargé de son mandat de liquidateur à Madame Liliane GRAFF demeurant à MANSPACH (68210) 24A, rue Saint Léger, et constaté la clôture de la liquidation à compter du 31 décembre 2022. Le dépôt des comptes et pièces de la clôture de la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.  
Pour avis Le Liquidateur

**MOTA HENRIQUES**

Société à Responsabilité Limitée en liquidation Au capital de 5 000 euros  
Siège social et de liquidation : 21 rue d'Oradour 68200 MULHOUSE  
RCS MULHOUSE 818 347 06

**SCI LIMAVI**

Société Civile Immobilière en liquidation au capital de 1.000 Euros  
Siège social : MULHOUSE (68100)  
102, avenue Robert Schuman  
522 592 252 R.C.S. MULHOUSE

L'A.G.M. du 31 décembre 2022 a approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus et déchargé de son mandat de liquidateur à Madame Liliane GRAFF demeurant à MANSPACH (68210) 24A, rue Saint Léger, et constaté la clôture de la liquidation à compter du 31 décembre 2022. Le dépôt des comptes et pièces de la clôture de la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.  
Pour avis Le Liquidateur

**Dissolution**

Suivant délibération en date du 31 août 2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce même jour et sa mise en liquidation amiable. Monsieur Marco Aurelio DA MOTA HENRIQUES, demeurant 21 Rue d'Oradour à MULHOUSE (68200), a été nommé liquidateur et il a été mis fin à ses fonctions de gérant. Le siège de la liquidation est fixé au 21 Rue d'Oradour à MULHOUSE (68200) où la correspondance devra être envoyée. RCS DE MULHOUSE.  
Pour avis Le Liquidateur

**SCI DU 42 RUE DE MULHOUSE A RIXHEIM**

Société Civile Immobilière en liquidation - Capital : 7.622,45 Euros  
Siège social : RIXHEIM (68170)  
42, rue de Mulhouse  
422 943 621 R.C.S. MULHOUSE

L'A.G.E. du 28 février 2023 a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter du même jour et sa liquidation amiable. Monsieur Mario ROMEO demeurant à RIEDISHEIM (68400) 12, rue Saint Marc, a été nommé liquidateur. Les pouvoirs les plus étendus lui ont été conférés pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation a été fixé à RIXHEIM (68170) 42, rue de Mulhouse. La correspondance et les actes et documents concernant la liquidation devront être envoyés à cette adresse. Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE en annexe au RCS.  
Pour avis Le Liquidateur

**DAMAVI**

Société par Actions Simplifiée en liquidation - Capital de 1.000 Euros  
Siège social : RIXHEIM (68170)  
42, rue de Mulhouse  
877 523 290 R.C.S. MULHOUSE

L'AGE du 28 février 2023 a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter du même jour et sa liquidation amiable. Monsieur Mario ROMEO demeurant à RIEDISHEIM (68400) 12, rue Saint Marc, a été nommé liquidateur. Les pouvoirs les plus étendus lui ont été conférés pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation a été fixé à RIXHEIM (68170) 42, rue de Mulhouse. La correspondance et les actes et documents concernant la liquidation devront être envoyés à cette adresse. Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE en annexe au RCS.  
Pour avis Le Liquidateur

**REM'S 27**

Société par actions simplifiée au capital de 1 500.-euros  
Siège social : 3 rue de la Gadeloupe  
68270 Wittenheim  
RCS MULHOUSE B 822 608 063

**Clôture de liquidation**

Par décision du 31 décembre 2022, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Ramazan DUMAN de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Registre du Commerce et des Sociétés de Mulhouse. Mention sera faite au RCS de Mulhouse.

**SCI LA TRAMONTANE**

Au Capital de 1 200 €  
23 Rue des Chevaliers de Malte  
LES TROIS EPIS 68410  
AMMERSCHWIHR  
825 220 759 RCS COLMAR

**Dissolution**

Le 31.12.2022, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31.12.2022. Mme Pierrette SOSIC demeurant 23 Rue des Chevaliers de Malte LES TROIS EPIS 68410 AMMERSCHWIHR, a été nommée Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 23 Rue des Chevaliers de Malte LES TROIS EPIS 68410 AMMERSCHWIHR. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal Judiciaire de Colmar.  
Mention sera faite au RCS Colmar.

**SCI VALTO**

SC en liquidation au capital de 60.979,61 €  
Siège : 1 Rue du Havre  
68100 MULHOUSE  
382 946 705 RCS MULHOUSE

**Clôture de liquidation**

Aux termes de l'AGO du 28 février 2023, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur, déchargé ce dernier de son mandat et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du RCS DE MULHOUSE. Mention sera faite au RCS DE MULHOUSE.

**WINLIN COMMUNICATION**

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 10 000 Euros  
Siège social : 68400 RIEDISHEIM  
24 rue du Jura  
849 427 836 RCS MULHOUSE

**Dissolution**

Aux termes d'une décision en date du 31/12/2022, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Aline WINNINGER, demeurant à 68400 RIEDISHEIM 24, rue du Jura, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe de la Chambre Commerciale du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE, en annexe au Registre du Commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.  
Pour avis Le Liquidateur

**FIBA HAUT RHIN**  
9, croisée des Lys  
68300 SAINT LOUIS  
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

**KLEANTHIS**

Société à Responsabilité Limitée au capital de 10 000 euros  
Siège social : 5, rue Dante  
68100 MULHOUSE  
RCS MULHOUSE – 821 820 230

**Dissolution**



## RADIATION suite

### PLAN AND CO

SARL AU CAPITAL DE 1 000 €  
RCS 894684901

#### Dissolution

Le 28 février 2023, l'AGO a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour. Mme Aurélie OBERLIN demeurant 8 rue du Maréchal Ney 68310 Wittelsheim, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 8 rue du Maréchal Ney 68310 Wittelsheim.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du TJ de Mulhouse.

Mention sera faite au RCS de Mulhouse.

## LES JARDINS DES COTEAUX

SARL au capital de 200.000€  
65 rue du Frioul  
68200 MULHOUSE  
420893364 RCS MULHOUSE

#### Dissolution

La société LES JARDINERIES DU SALEVE, SAS au capital de 18.763.750 €, ayant siège social à Saint Julien en Genevois(74162), ARCHAMPS, 300 rue Louis Rustin, 312910557 RCS THONON LES BAINS, a, aux termes de ses décisions en date du 31 décembre 2022, approuvé le traité de fusion en date du 09 novembre 2022, prévoyant l'absorption de la société LES JARDINS DES COTEAUX par la société LES JARDINERIES DU SALEVE à effet rétroactif du point de vue comptable et fiscal au 1er septembre 2022. En conséquence de la réalisation définitive de la fusion par voie d'absorption, la société LES JARDINS DES COTEAUX se trouve dissoute de plein droit sans liquidation à effet du 31 décembre 2022; son passif étant entièrement pris en charge par la société absorbante.

Pour avis, Le Gérant

## SCI 2 P

SCI AU CAPITAL DE 262 212,31 EUROS SISE AU 2 LIEU-DIT EICHWAELDELE 68140 SOULTZEREN  
RCS COLMAR 428 735 922

#### Dissolution

Le 01.03.2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31.03.2023.

M. ONIMUS Patrick demeurant au 2 lieu-dit EICHWAELDELE 68140 SOULTZEREN, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 2 lieu-dit EICHWAELDELE 68140 SOULTZEREN.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du TGI / Tribunal de Commerce de COLMAR.

Mention sera faite au RCS de COLMAR.

## CHEZ BICHETTE

Sasu au capital de 5 000 €  
68400 RIEDISHEIM-02 rue Poincaré  
Rcs de Mulhouse 880076930

#### Clôture de liquidation

En AGE du 21-02-2023 au siège social, l'associée unique a décidé : d'approuver l'ensemble des opérations de liquidation au 31-12-2022 et le compte définitif qui en résulte ; de donner quitus de la gestion et décharge du mandat au liquidateur ; de prononcer la clôture de la liquidation ; Les dépôts prévus par la loi seront effectués au Rcs de Mulhouse.

## ÉCOLE DE CONDUITE ALEX

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 5000 EUROS  
SIEGE SOCIAL 1, rue du 1er RTA  
68800 VIEUX-THANN

Par décision en date du 15 février 2023 L'associé unique a décidé la dissolution par anticipation la société à compter du 15 février 2023 et la mise en liquidation Amiable, nommé liquidateur Mr ELIA Alexandre domicilié 23 rue des primevères 68360 SOULTZ ET fixe le siège de la liquidation à 23 rue des primevères 68360 SOULTZ.

ELIA Alexandre

## ASSOCIATIONS

### LES GENS DE LA FONTAINE 68

15, Rue des Fleurs  
68130 ALTKIRCH

#### Dissolution association

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 27.02.2023, il a été décidé de dissoudre l'association citée ci-dessus. A été nommé liquidateur : KUENY ROBERT, 67, rue de Dannemarie, 68720 Heidwiller.

Les créanciers sont invités à faire connaître leurs prétentions auprès du liquidateur désigné avant l'expiration d'une année à compter de la présente publication de dissolution.

Le liquidateur

## ASSOCIATIONS

### LES GENS DE LA FONTAINE 68

15, Rue des Fleurs  
68130 ALTKIRCH

#### Dissolution association

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 27.02.2023, il a été décidé de dissoudre l'association citée ci-dessus. A été nommé liquidateur : KUENY ROBERT, 67, rue de Dannemarie, 68720 Heidwiller.

Les créanciers sont invités à faire connaître leurs prétentions auprès du liquidateur désigné avant l'expiration d'une année à compter de la présente publication de dissolution.

Le liquidateur

Pour l'envoi de votre publication légale, une adresse : [annonce@phr.fr](mailto:annonce@phr.fr)

## PUBLIEZ VOS ANNONCES LÉGALES

DANS **PHR** PAYSAN DU HAUT-RHIN

DEMANDEZ VOTRE COMPTE EN LIGNE OU CONTACTEZ-NOUS : [ANNONCE@PHR.FR](mailto:ANNONCE@PHR.FR)

ATTESTATION DE PARUTION IMMÉDIATE

DEVIS EN TEMPS REEL

ARCHIVAGE DE VOS ANNONCES

RENDEZ-VOUS SUR : [WWW.PHR.FR](http://WWW.PHR.FR)

## TRANSFORMATION

### LIMCO

Société par actions simplifiée transformée en société à responsabilité limitée  
Au capital de 5.000 €  
Ayant son siège social 27 rue du Nouveau Bassin 68100 MULHOUSE  
839 276 961 RCS MULHOUSE

#### TRANSFORMATION

Aux termes d'un procès-verbal du 15 février 2023, l'associé unique a notamment décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du 15 février 2023, sans création d'un être moral nouveau et a adopté les statuts sociaux qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, ses dates, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 5 000 €, divisé en 500 parts sociales de 10 € chacune.

Sous son ancienne forme, la Société était dirigée par Monsieur Laurent HORN

Sous sa nouvelle forme de SARL, la Société est gérée par : Monsieur Laurent HORN demeurant 39 rue du Maréchal Joffre 68400 RIEDISHEIM.

Mention sera faite au RCS de MULHOUSE.

LE GREFFIER

## TRANSFORMATION

### FIBA

EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES  
CONSEIL EN ECONOMIE D'ENTREPRISE

FIBA HAUT RHIN  
9, croisée des Lys  
68300 SAINT LOUIS  
[droidesaffaires@groupe-fiba.fr](mailto:droidesaffaires@groupe-fiba.fr)

#### Location gérance

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 1er septembre 2022, **CHOCOLATE, SASU** au capital de 10 000 euros, dont le siège social est 10 Rue Mercière 68100 MULHOUSE, immatriculée au RCS de MULHOUSE sous le numéro 820 619 708, a donné en location gérance à **CHOCOLATE 68, SAS** au capital de 2 000 euros, dont le siège social est 10 Rue Mercière 68100 MULHOUSE, immatriculée au RCS de MULHOUSE sous le numéro 921 425 021.

Un fonds de commerce de vente de chocolat, dénommé "JACQUES BOCKEL" qu'elle exploitait à "10 Rue Mercière 68100 MULHOUSE".

La présente location-gérance a été consentie et acceptée pour une durée ferme de trois années consécutives à compter du 1er novembre 2022 pour finir le 31 octobre 2025, et ensuite à partir de cette dernière date pour une année renouvelable par tacite reconduction.

Notaires à  
MONTBELIARD (25203)  
22, rue de la Souaberie  
B.P. 43205

Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Pierre AMBLARD, le 2 mars 2023, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de MONTBELIARD le 2 mars 2023, dossier 2023 0002498 référence 2504P03 2023N 00075, Madame Jacinthe GRUCKER, buraliste, demeurant à THANN (68800) 62 rue Clémenceau, A cédé à : Monsieur Frédéric Sébastien Gérard BEAUDET, demeurant à BLOTZHEIM (68730) 1 rue Louis Blériot. Un fonds de commerce de vente d'articles pour fumeurs, presse journaux, articles de papeterie et de carterie, loterie nationale, Française des Jeux, souvenirs, bibeloterie, cadeaux, timbres, cartes téléphoniques, confiserie, photocopie et services liés au retirage de photographie, vente de boissons à emporter auquel est annexée la gérance d'un débit de tabac sis à THANN (68800) 76 rue Clémenceau, connu sous le nom commercial TABAC DU BLOSEN pour lequel Mme GRUCKER est immatriculée au RCS de MULHOUSE sous le numéro 539281261. Entrée en jouissance : 6 mars 2023. Moyennant le prix principal de QUATRE-VINGT-CINQ MILLE EUROS (85.000,00 EUR), s'appliquant aux éléments incorporels à concurrence de 75 000,00 euros et au matériel à concurrence de 10 000,00 euros. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, à THANN (68800) 1 Rue Humberger en l'étude de Me Daniel HERTFELDÉ ou domicile à été élu à cet effet.

Pour insertion Le notaire

## TRANSFORMATION

### ETUDE SERVICE TOITURES

Société à responsabilité limitée  
Transformée en  
Société par actions simplifiée  
au capital de 32 000 euros  
Siège social : 4 rue de Ruelshheim -  
68840 PULVERSHEIM  
RCS COLMAR - 518 222 914

#### TRANSFORMATION

Par décision du 06.02.2023 l'associé unique a décidé de la transformation de la Société en Société par actions simplifiée à compter du 06.02.2023. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Capital -Ancienne mention : Le capital social est fixé à la somme de trente-deux mille euros. Il est composé de trois mille deux cents parts de dix euros chacune.

-Nouvelle mention : Le capital social est fixé à la somme de trente-deux mille euros. Il est composé de trois mille deux cents actions de dix euros chacune.

Forme -Ancienne mention : Société à responsabilité limitée

-Nouvelle mention : Société par actions simplifiée

Administration -Ancienne mention : Gérant : Alain SCHILLING

-Nouvelle mention : Président : Alain SCHILLING, demeurant 4 rue de Ruelshheim - 68840 PULVERSHEIM

Mentions complémentaires :  
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : les actions ne peuvent pas être cédées sauf entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote

Mention sera faite au RCS de Colmar

## TRANSFORMATION

### ETUDE SERVICE TOITURES

Société à responsabilité limitée  
Transformée en  
Société par actions simplifiée  
au capital de 32 000 euros  
Siège social : 4 rue de Ruelshheim -  
68840 PULVERSHEIM  
RCS COLMAR - 518 222 914

#### TRANSFORMATION

Par décision du 06.02.2023 l'associé unique a décidé de la transformation de la Société en Société par actions simplifiée à compter du 06.02.2023. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Capital -Ancienne mention : Le capital social est fixé à la somme de trente-deux mille euros. Il est composé de trois mille deux cents parts de dix euros chacune.

-Nouvelle mention : Le capital social est fixé à la somme de trente-deux mille euros. Il est composé de trois mille deux cents actions de dix euros chacune.

Forme -Ancienne mention : Société à responsabilité limitée

-Nouvelle mention : Société par actions simplifiée

Administration -Ancienne mention : Gérant : Alain SCHILLING

-Nouvelle mention : Président : Alain SCHILLING, demeurant 4 rue de Ruelshheim - 68840 PULVERSHEIM

Mentions complémentaires :  
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : les actions ne peuvent pas être cédées sauf entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote

Mention sera faite au RCS de Colmar

## TRANSFORMATION

### ETUDE SERVICE TOITURES

Société à responsabilité limitée  
Transformée en  
Société par actions simplifiée  
au capital de 32 000 euros  
Siège social : 4 rue de Ruelshheim -  
68840 PULVERSHEIM  
RCS COLMAR - 518 222 914

#### TRANSFORMATION

Par décision du 06.02.2023 l'associé unique a décidé de la transformation de la Société en Société par actions simplifiée à compter du 06.02.2023. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Capital -Ancienne mention : Le capital social est fixé à la somme de trente-deux mille euros. Il est composé de trois mille deux cents parts de dix euros chacune.

-Nouvelle mention : Le capital social est fixé à la somme de trente-deux mille euros. Il est composé de trois mille deux cents actions de dix euros chacune.

Forme -Ancienne mention : Société à responsabilité limitée

-Nouvelle mention : Société par actions simplifiée

Administration -Ancienne mention : Gérant : Alain SCHILLING

-Nouvelle mention : Président : Alain SCHILLING, demeurant 4 rue de Ruelshheim - 68840 PULVERSHEIM

Mentions complémentaires :  
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : les actions ne peuvent pas être cédées sauf entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote

Mention sera faite au RCS de Colmar

## TRANSFORMATION

### ETUDE SERVICE TOITURES

Société à responsabilité limitée  
Transformée en  
Société par actions simplifiée  
au capital de 32 000 euros  
Siège social : 4 rue de Ruelshheim -  
68840 PULVERSHEIM  
RCS COLMAR - 518 222 914

#### TRANSFORMATION

Par décision du 06.02.2023 l'associé unique a décidé de la transformation de la Société en Société par actions simplifiée à compter du 06.02.2023. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Capital -Ancienne mention : Le capital social est fixé à la somme de trente-deux mille euros. Il est composé de trois mille deux cents parts de dix euros chacune.

-Nouvelle mention : Le capital social est fixé à la somme de trente-deux mille euros. Il est composé de trois mille deux cents actions de dix euros chacune.

Forme -Ancienne mention : Société à responsabilité limitée

-Nouvelle mention : Société par actions simplifiée

Administration -Ancienne mention : Gérant : Alain SCHILLING

-Nouvelle mention : Président : Alain SCHILLING, demeurant 4 rue de Ruelshheim - 68840 PULVERSHEIM

Mentions complémentaires :  
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : les actions ne peuvent pas être cédées sauf entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote

Mention sera faite au RCS de Colmar

## TRANSFORMATION

### ETUDE SERVICE TOITURES

Société à responsabilité limitée  
Transformée en  
Société par actions simplifiée  
au capital de 32 000 euros  
Siège social : 4 rue de Ruelshheim -  
68840 PULVERSHEIM  
RCS COLMAR - 518 222 914

#### TRANSFORMATION

Par décision du 06.02.2023 l'associé unique a décidé de la transformation de la Société en Société par actions simplifiée à compter du 06.02.2023. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Capital -Ancienne mention : Le capital social est fixé à la somme de trente-deux mille euros. Il est composé de trois mille deux cents parts de dix euros chacune.

-Nouvelle mention : Le capital social est fixé à la somme de trente-deux mille euros. Il est composé de trois mille deux cents actions de dix euros chacune.

Forme -Ancienne mention : Société à responsabilité limitée

-Nouvelle mention : Société par actions simplifiée

Administration -Ancienne mention : Gérant : Alain SCHILLING

-Nouvelle mention : Président : Alain SCHILLING, demeurant 4 rue de Ruelshheim - 68840 PULVERSHEIM

Mentions complémentaires :  
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : les actions ne peuvent pas être cédées sauf entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote

Mention sera faite au RCS de Colmar

## APPEL À CANDIDATURES

# SAFER GRAND EST

La SAFER Grand-Est se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants. Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 29/03/2023 (date de réception en nos locaux) auprès du Service Départemental du Haut-Rhin, 18 Rue des Orphelins CS 42416 68067 MULHOUSE CEDEX 2 Tél : 03.89.43.24.67 ou par mail à l'adresse [candidat68@safgrandest.fr](mailto:candidat68@safgrandest.fr). Des compléments d'informations pourront être obtenus auprès du Service Départemental du Haut-Rhin ou au siège de la Safer Grand Est. Les candidats sont priés de préciser la commune et les références cadastrales sur leur demande.

BALGAU	DE BALE	36 a 21 ca	Sols	2AUx	*
17 0140	DE BALE	14 a 07 ca	Sols	2AUx	*
17 0212	LEIENZUG	2 ha 39 a 82 ca	Terres	A	*
Comprenant un hangar					
<b>BOURBACH-LE-BAS</b>					
05 0036	IN DER MICHELBAH	18 a 26 ca		Prés	A
Priorité aux aménagements fonciers permettant la préservation de la ressource en eau des captages d'eau potable					
<b>BRUNSTATT-DIDENHEIM</b>					
07025	0021 BEIM LOCH	1 ha 84 a 28 ca	Terres	A	*
07025	0022 BEIM LOCH	72 a 60 ca	Terres	A	*
<b>ENSISHEIM</b>					
56 0017	J RUSCHFELD	54 a 65 ca	Terres	A	*
56 0017	K RUSCHFELD	54 a 65 ca	Terres	A	*
56 0018	J RUSCHFELD	32 a 00 ca	Terres	A	*
56 0018	K RUSCHFELD	32 a 00 ca	Terres	A	*
<b>GUEVENATTEN</b>					
03 0027	EICHWALD	14 a 11 ca		Prés	A
<b>HATTSTATT</b>					
08 0220	BRANDSTATT	7 a 06 ca	Vignes	A	*
08 0221	BRANDSTATT	5 a 64 ca	Vignes	A	*
08 0223	BRANDSTATT	5 a 64 ca	Vignes	A	*
<b>MOOSCH</b>					
08 0021	LANGMATTEN	17 a 61 ca	Prés	N	**
09 0038	WIEDENMATTEN	12 a 00 ca	Prés	N	**
20 0001	LANGMATTEN	38 a 04 ca	Prés	N	**
20 0026	KLOEFFELBACH	8 a 44 ca	Terres	N	**
20 0027	KLOEFFELBACH	17 a 69 ca	Prés	N	**
20 0036	KLOEFFELBACH	5 a 48 ca	Terres	N	**
20 0064	KLOEFFELBACH	4 a 68 ca	Prés	N	**
20 0070	J BRUNNSTUBEN	12 a 83 ca	Prés	N	**
20 0070	K BRUNNSTUBEN	23 a 34 ca	Futaies résineuses	N	**
<b>MORSCHWILLER-LE-BAS</b>					
23 0001	J ESPEN	23 a 32 ca	Terres	A	*
23 0001	K ESPEN	17 a 47 ca	Prés	A	*
23 0071	ESPEN	15 a 90 ca	Terres	A	*
<b>MULHOUSE</b>					
IL 0006	ISENHOLZ	43 a 98 ca		Prés	N
<b>OSENBACH</b>					
05 0069	LANGER ZUG	11 a 63 ca	Terres	A	*
<b>ROPPENTZWILLER</b>					
02 0451	HOFACKER	70 a 88 ca	Prés	Nb	*
02 0459	OBERE MATTEN	68 a 80 ca	Prés	Nb	*
02 0461	OBERE MATTEN	85 a 27 ca	Prés	Nb	*
02 0462	OBERE MATTEN	36 a 50 ca	Prés	Nb	*
02 0463	OBERE MATTEN	15 a 00 ca	Prés	Nb	*
02 0464	OBERE MATTEN	38 a 00 ca	Prés	Nb	*
02 0531	DE VIEUX FERRETTE	18 a 21 ca	Prés	AUa	*
02 0570	DE VIEUX FERRETTE	11 a 16 ca	Sols	Ub	*
Comprenant des bâtiments d'habitation et d'exploitation					
<b>ROUFFACH</b>					
37 0262	CHATEAU D ISENBURG	7 a 36 ca	Terrains d'agrément	U	**
37 0264	CHATEAU D ISENBURG	5 ha 03 a 82 ca	Vignes	U et A	**
<b>SAINT-COSME</b>					
03 0062	BASSE COURBE	47 a 85 ca	Terres	A	*
03 0064	LA HAUTE COMBE	57 a 10 ca	Terres	A	*
03 0065	LA COMBE	66 a 40 ca	Terres	A	*
03 0070	LA COMBE	42 a 82 ca	Prés	A	*
03 0071	LA COMBE	2 ha 92 a 96 ca	Terres	A	*
03 0072	LA COMBE	1 ha 20 a 35 ca	Terres	A	*
03 0073	LA COMBE	21 a 42 ca	Terres	A	*
03 0075	NEUACKER	33 a 67 ca	Terres	A	*
** Parcelles louées					
*** Parcelles occupées					
<b>WALBACH</b> : 4 a 35 ca - Schelmenjohn: 07-82					
<b>WIHR-AU-VAL</b> : 13 ha 66 a 29 ca - Bayonier: 05-171-172-173-174-175-176 - Bonnetler: 03-184 - De l'eglise: 06-276[215] - De walbach: 06-275[215] - Die graebert: 04-387-388-389-390-391-392-393-394-395-396-397-398-399-509[383] - Eckle: 05-203(J)-203(K)-204-205-206-207-208-209-210(J) 210(K)-211-212-213-214-215-216-217-218-219-220-221-222-223-224-225 - Gruben: 04-196-197-620[195] - Holder: 05-145-146-147-148-149-150-151-152-153-154-155-156-157-158-159-160-161-162-163-164-165-166-167-168-169-170 - Hornbeil: 04-35-62-63-64 - Im schiltweg: 18-374(J)-374(K)-375 - Im zingler: 19-237-238-239-240 - Junkeren: 04-235-236-237-238-239 - Kurzgelaend: 08-35 - Laegerstall: 18-405-406 19-230 - Leimaecker: 05-90 - Linsenberg: 18-239-240-241-242-243-244-245-246-247-248-249-250-251-252-253-254-255-256-257-258-259(J)-259(K)-260-261(J)-261(K)-262-263-264-265-266-267-268-269-270-271-272-273-274-275-276-277-278-279-280-281-282-283 - Miltlere feldaecker: 08-713[150]-776[189]-777[190]-789[188]-810[185]-811[157]-812[187]-813[186]-814[158]-823[184] - Obere hagenaecker : 05-181-182(J)-182(K)-183-184(J)-184(K)-185-241[185] - Schlittweg: 14-230-231 - Stapfler: 04-466-467-468 - Untere hagenaecker : 05-103-104-105-142-143-144-251[108] - Unteres hochstueck: 04-159-160-161-162-163-164-165-166-167-168-169-170 - Zingler: 18-409-410-413-414-415(J)-415(K)-416-417-418-419-420-421-427[420]					
Ensemble de parcelles en zone A du PLU sauf pour les parcelles 06-275[215] et 276[215] qui sont en zone U, louées et comprenant des bâtiments d'habitation et d'exploitation.					

## DIVERS

### Dernier délai de réception des Annonces Légales

# Mardi 16 h

Merci

Olivier FRITSCH  
Evelyne FRITSCH  
Notaires associés  
Ozgen TEMEL  
Caroline PROLONGEAU  
Notaires  
11 rue du Rhône - CS 61075  
68051 MULHOUSE Cedex 1

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### Avec Actulegales.fr, vous surveillez la publicité légale de plus de 2 millions d'entreprises et fonds de commerce.

Actulegales.fr, avec votre journal

Tous les jours, toutes les annonces légales entreprises

APTE, avec le concours de **Infolegale**

## CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Avis est donné aux éventuels créanciers de M. Ibrahim Sani CÔMERT et Mme Birgül CÔMERT née KARACOBAN, demeurant ensemble à MORSCHWILLER-LE-BAS (68790), 12 rue de la Première Armée Française et mariés initialement sous le régime légal français de la communauté de biens réduite aux acquêts que suivant acte reçu par Maître Marion ARMBRUSTER, Notaire au sein de la Société Civile Professionnelle dénommée « Olivier FRITSCH et Evelyne FRITSCH, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à la résidence de MULHOUSE (68100), 11, rue du Rhône le 2 mars 2023, ces derniers ont procédé, conformément à l'article 1.397 du Code civil à un changement de leur régime matrimonial et ont adopté le régime de la séparation de biens pure et simple. Conformément à l'article 1.397 alinéa 3 du Code Civil, les oppositions s'il y a lieu devront être réalisées dans les trois mois de la présente publication, dans les formes prévues par la loi, à MULHOUSE, en l'étude de Maîtres Olivier FRITSCH et Evelyne FRITSCH, où domicile a été élu à cet effet.

Pour unique insertion. Le notaire.

## CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Avis est donné aux éventuels créanciers de M. Ibrahim Sani CÔMERT et Mme Birgül CÔMERT née KARACOBAN, demeurant ensemble à MORSCHWILLER-LE-BAS (68790), 12 rue de la Première Armée Française et mariés initialement sous le régime légal français de la communauté de biens réduite aux acquêts que suivant acte reçu par Maître Marion ARMBRUSTER, Notaire au sein de la Société Civile Professionnelle dénommée « Olivier FRITSCH et Evelyne FRITSCH, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à la résidence de MULHOUSE (68100), 11, rue du Rhône le 2 mars 2023, ces derniers ont procédé, conformément à l'article 1.397 du Code civil à un changement de leur régime matrimonial et ont adopté le régime de la séparation de biens pure et simple. Conformément à l'article 1.397 alinéa 3 du Code Civil, les oppositions s'il y a lieu devront être réalisées dans les trois mois de la présente publication, dans les formes prévues par la loi, à MULHOUSE, en l'étude de Maîtres Olivier FRITSCH et Evelyne FRITSCH, où domicile a été élu à cet effet.

Pour unique insertion. Le notaire.

## CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL MULHOUSE ST JOSEPH CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que les assemblées générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le conseil d'administration :

1) En Assemblée Générale Extraordinaire le **MARDI 28 MARS 2023 à 18:30** au siège de la caisse avec l'ordre du jour suivant :

01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.

02 Adoption des statuts types révisés.

03 Pouvoirs pour les formalités.

04 Clôture de l'Assemblée Générale.

ATTENTION : dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième assemblée générale Extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.

2) En Assemblée Générale Ordinaire le **JEUDI 13 AVRIL 2023 à 19:00** à l'adresse suivante PARC EXPO MULHOUSE 120 RUE LEFEBVRE 68100 MULHOUSE avec l'ordre du jour suivant :

01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau.

02 Compte-rendu d'activité.

03 Présentation du bilan



**DIVERS**  
**CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE RIXHEIM CONVOCATION**

Les sociétaires sont informés que les assemblées générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le conseil d'administration :

**1) En Assemblée Générale Extraordinaire le VENDREDI 24 MARS 2023 à 18H30** au siège social de la Caisse, avec l'ordre du jour suivant :

- Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau
- Adoption des statuts-types révisés
- Pouvoirs pour les formalités
- Clôture de l'assemblée générale

**ATTENTION :** dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la Caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième assemblée générale extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.

**2) En Assemblée Générale Ordinaire le vendredi 14 avril 2023 à 20H15** à l'adresse suivante : La PASSERELLE Allée du Chemin Vert 68170 RIXHEIM avec l'ordre du jour suivant :

- Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.
- Compte rendu d'activité.
- Présentation du bilan et du compte de résultat.
- Rapport du Conseil de Surveillance et certification des comptes.
- Approbation du bilan et du compte de résultat. Affectation du résultat.
- Résolutions, quitus et décharge au Conseil d'Administration.
- Elections au Conseil d'Administration. (1 siège est à pourvoir)
- Réponses à vos questions.
- Pouvoirs pour les formalités.
- Clôture de l'assemblée générale

**3) En Assemblée Générale Extraordinaire** A la suite immédiate de l'assemblée ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième assemblée extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première assemblée générale extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.

Les votes pourront se faire entre le 29 mars 2023 et le 13 avril 2023 sur votre espace de banque à distance, ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.

Le Président du conseil d'administration. M Jean-Marie GROSSE



**RHENALIA**

33 rue de la Houblonnière  
68000 COLMAR  
RCS Colmar 900 761 297  
SIREN : 900 761 297

**Avis de modification de la composition du Conseil d'Administration**

Conformément à l'extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat, POLE HABITAT COLMAR CENTRE ALSACE du 11 octobre 2021, Madame Karine GABLE - a été nommée Directrice Générale de POLE HABITAT COLMAR CENTRE ALSACE à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 en remplacement de Monsieur Jean-Pierre JORDAN qui a quitté l'Office le 31 décembre 2021 - a été autorisée à exercer la fonction de Directrice Générale ou Directrice Générale Déléguée au sein de la Société Coopérative de Coordination RHENALIA à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Par extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de SAINT-LOUIS AGGLOMERATION du 27 avril 2021, le Conseil d'Administration a nommé Madame Sophie THORAVAL, Directrice Générale de SAINT-LOUIS HABITAT à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021 en remplacement de Madame Valérie-Julie TRITSCH.

Conformément à l'extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil d'Administration de SAINT-LOUIS HABITAT du 31 mai 2022, le Conseil d'Administration a confirmé que Madame Sophie THORAVAL, Directrice Générale de SAINT-LOUIS HABITAT est autorisée à exercer des fonctions de Directrice Générale Déléguée au sein de la SAC RHENALIA.

Conformément à l'extrait des délibérations du Conseil d'Administration de SAINT-LOUIS HABITAT du 20 décembre 2022, Monsieur Emmanuel MOREL - a été nommé Directeur Général de SAINT-LOUIS HABITAT à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 en remplacement de Madame Sophie THORAVAL qui a quitté l'Office le 31 décembre 2022 - a été autorisé à exercer la fonction de Directeur Général ou Directeur Général Délégué au sein de la SAC RHENALIA à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Par extrait des délibérations du Conseil d'Administration des 07 décembre 2021 et 9 juin 2022 de CENTRE-ALSACE HABITAT, Madame Sandrine PASCOLINI - a été nommée Directrice Générale de CENTRE-ALSACE HABITAT à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022 en remplacement de Monsieur Alain RAMDANI qui a cessé son activité le 31 août 2022 - a été désignée en tant que Directrice Générale Déléguée au sein de la SAC RHENALIA à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022.

Le Directeur Général, Eric PETER

**CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL RÉGION DE BLOTZHEIM CONVOCATION**

Les sociétaires sont informés que les assemblées générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le conseil d'administration :

**1) En Assemblée Générale Extraordinaire le VENDREDI 24 MARS 2023 à 19:30** au siège de la Caisse avec l'ordre du jour suivant :

- Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.
- Adoption des statuts types révisés.
- Pouvoirs pour les formalités.
- Clôture de l'Assemblée Générale.

**ATTENTION :** dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la Caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième assemblée générale Extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.

**2) En Assemblée Générale Ordinaire le VENDREDI 14 AVRIL 2023 à 19:30** à l'adresse suivante : LA SALLE DU PALAIS BEAUBOURG 68730 BLOTZHEIM avec l'ordre du jour suivant :

- Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau.
- Compte-rendu d'activité.
- Présentation du bilan et du compte de résultat.
- Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes.
- Approbation du bilan et du compte de résultat.
- Affectation du résultat.
- Variation du capital social.
- Quitus et décharge au conseil d'administration.
- Révocation d'un administrateur.
- Elections au conseil d'administration.
- 5 sièges sont à pourvoir (\*). M HERLIN MICHEL, M SECCI MARCO, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
- Elections au conseil de surveillance.
- 3 sièges sont à pourvoir (\*). M SCHWEITZER JEAN JACQUES, élu sortant, sollicite le renouvellement de votre confiance.
- Plafonds d'engagements : délégation de compétence au conseil d'administration
- Pouvoirs pour les formalités.
- Clôture de l'assemblée générale.

\*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.

**3) En Assemblée Générale Extraordinaire** A la suite immédiate de l'assemblée ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième assemblée extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première assemblée générale extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1. Les votes pourront se faire entre le 30/03/2023 et le 13/04/2023 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.

Le/la Président(e) du Conseil d'Administration

**ME CATHERINE PILET**  
Notaire  
3 rue Maréchal Joffre  
68550 SAINT-AMARIN

**Changement de régime matrimonial**

Suivant acte reçu par Maître Catherine PILET, Notaire titulaire d'un Office Notarial à SAINT-AMARIN, 2, rue René Biéry, CRPCEN 68036, le 24 février 2023, a été conclu la modification de la convention matrimoniale du contrat de mariage initial ENTRE: Monsieur André Raymond DIEMUNSCH, retraité, et Madame Evelyne Emma JEANPETIT-MATILE, retraitée, demeurant ensemble à FELLERING (68470) 54 chemin du Rammersbach. Monsieur est né à MULHOUSE (68100) le 26 février 1936, Madame est née à MULHOUSE (68100) le 23 septembre 1938. Mariés à la mairie de MULHOUSE (68100), le 9 septembre 1960 sous le régime de la communauté universelle de biens aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Raymond LAMPERT, alors notaire à MULHOUSE, le 3 septembre 1960. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale. Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion Le notaire.

**Maître Sabine DE CIAN**  
Notaire  
33 boulevard Léon Gambetta  
68100 MULHOUSE  
Tél 03 89 54 20 40

**AVIS DE DÉPÔT DE TESTAMENT**

Par testament olographe en date du 6 janvier 2017, Madame Edith Monique MEYER, en son vivant monitrice d'auto-école en retraite, demeurant à MULHOUSE (68100) 8 rue Paul Déroulède. Née à MULHOUSE (68100), le 20 juillet 1941. Divorcée de Monsieur Gilbert Henri Alfred EDUS et non remariée. Décédée à MULHOUSE (68100), le 7 janvier 2023. A institué un ou plusieurs légataires. Ce testament a été déposé aux rangs des minutes de mon office, suivant procès-verbal en date du 28 février 2023, dont une copie authentique a été reçue par le Tribunal Judiciaire de MULHOUSE. Les oppositions sont à former en l'étude de Me Sabine DE CIAN, notaire à MULHOUSE, chargée du règlement de la succession.

**Maître Magali MULHAUPT**  
Notaire  
68000 COLMAR  
8 place de la Gare  
Tél 03 89 20 69 20

**Changement de régime matrimonial**

Suivant acte reçu par Me Sara WALTROWSKI, notaire au sein de l'Office Notarial à COLMAR, 8, pl. de la Gare, le 8 juillet 2022, M Igor PAVLENKO et Mme Elena KONDRATENKO, dm à COLMAR (68), 13 av. de Rome, mariés sous le régime de la communauté d'acquêts ont adopté, pour l'avenir, le régime de la séparation de biens.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Me Magali MULHAUPT, notaire à COLMAR, 8 Pl. de la Gare.

En cas d'opposition, les époux devront demander l'homologation du Tribunal Judiciaire.

**CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL MULHOUSE STE JEANNE D ARC CONVOCATION**

Les sociétaires sont informés que les assemblées générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le conseil d'administration :

**1) En Assemblée Générale Extraordinaire le SAMEDI 25 MARS 2023 à 10:00** au siège de la Caisse avec l'ordre du jour suivant :

- Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.
- Adoption des statuts types révisés.
- Pouvoirs pour les formalités.
- Clôture de l'Assemblée Générale.

**ATTENTION :** dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la Caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième assemblée générale Extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.

**2) En Assemblée Générale Ordinaire le MERCREDI 12 AVRIL 2023 à 19:00** à l'adresse suivante PARC EXPO MULHOUSE 120 RUE LEFEBVRE 68100 MULHOUSE avec l'ordre du jour suivant :

- Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau.
- Compte-rendu d'activité.
- Présentation du bilan et du compte de résultat.
- Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes.
- Approbation du bilan et du compte de résultat.
- Variation du capital social.
- Quitus et décharge au conseil d'administration.
- Elections au conseil d'administration.
- 3 sièges sont à pourvoir (\*). M. THOMAS DENIS, MME SCHMITLIN NATHALIE, MME ROBLIN MARTINE, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
- Plafonds d'engagements : délégation de compétence au conseil d'administration.
- Pouvoirs pour les formalités.
- Elections au conseil de surveillance.
- 1 siège est à pourvoir (\*).
- Clôture de l'assemblée générale.

\*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.

**3) En Assemblée Générale Extraordinaire** A la suite immédiate de l'assemblée ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième assemblée extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première assemblée générale extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.

Les votes pourront se faire entre le 06/04/2023 et le 20/04/2023 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.

Le/la Président(e) du Conseil d'Administration

**Maître Virginie KLEIN**  
Notaire associé de la Société Civile Professionnelle dénommée « Arnaud OBRINGER et Virginie KLEIN »  
15 rue de Bâle  
68210 DANNEMARIE  
Tél 03 89 08 08 48

**CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE LA HARDT CONVOCATION**

Les sociétaires sont informés que les assemblées générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le conseil d'administration :

**1) En Assemblée Générale Extraordinaire le MERCREDI 29 MARS 2023 à 09:00** au siège de la Caisse avec l'ordre du jour suivant :

- Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.
- Adoption des statuts types révisés.
- Pouvoirs pour les formalités.
- Clôture de l'Assemblée Générale.

**ATTENTION :** dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la Caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième assemblée générale Extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.

**2) En Assemblée Générale Ordinaire le VENDREDI 21 AVRIL 2023 à 19:00** à l'adresse suivante : Salle polyvalente 9 Rue de la République 68740 Hirtzfelden avec l'ordre du jour suivant :

- Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau.
- Compte-rendu d'activité.
- Présentation du bilan et du compte de résultat.
- Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes.
- Approbation du bilan et du compte de résultat.
- Affectation du résultat.
- Variation du capital social.
- Quitus et décharge au conseil d'administration.
- Elections au conseil d'administration.
- 3 sièges sont à pourvoir (\*).
- M BOEHRINGER CYRILLE, M SALUVA-GEOT CHRISTIAN, M SALUVA-GEOT FRANCOIS, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
- Elections au conseil de surveillance.
- 2 sièges sont à pourvoir (\*).
- Plafonds d'engagements : délégation de compétence au conseil d'administration.
- Pouvoirs pour les formalités.
- Clôture de l'assemblée générale.

\*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.

**3) En Assemblée Générale Extraordinaire** A la suite immédiate de l'assemblée ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième assemblée extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première assemblée générale extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.

Les votes pourront se faire entre le 06/04/2023 et le 20/04/2023 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.

Le/la Président(e) du Conseil d'Administration

**Maître Virginie KLEIN**  
Notaire associé de la Société Civile Professionnelle dénommée « Arnaud OBRINGER et Virginie KLEIN »  
15 rue de Bâle  
68210 DANNEMARIE  
Tél 03 89 08 08 48

**Changement de régime matrimonial**

Suivant acte reçu par Maître Virginie KLEIN, notaire associée à DANNEMARIE le 28 février 2023 Monsieur Daniel Gilbert STAHL et Madame Marie Laurence WEIBEL son épouse, demeurant à HECKEN (68210) 16 rue des Champs mariés à la mairie de HECKEN (68210) le 11 juillet 1981 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution totale au conjoint survivant. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Virginie KLEIN, notaire associée à DANNEMARIE ou de son successeur. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal judiciaire Pour avis. Virginie KLEIN, notaire.

**Changement de régime matrimonial**

Suivant acte reçu par Maître Virginie KLEIN, notaire associée à DANNEMARIE le 28 février 2023 Monsieur Daniel Gilbert STAHL et Madame Marie Laurence WEIBEL son épouse, demeurant à HECKEN (68210) 16 rue des Champs mariés à la mairie de HECKEN (68210) le 11 juillet 1981 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution totale au conjoint survivant. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Virginie KLEIN, notaire associée à DANNEMARIE ou de son successeur. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal judiciaire Pour avis. Virginie KLEIN, notaire.

**SCP Jean-Marc HASSLER - Frédéric HASSLER**  
Notaires Associés  
14 rue du Parc  
68310 WITTELSHEIM

**Changement de régime matrimonial**

Avis est donné de la modification du régime matrimonial par : Monsieur Michel Eugène BAUMANN, retraité, et Madame Andrée Jeannette Josephine HUBER, retraitée, demeurant ensemble à PFFASTATT (68120) 56 rue de la plaine. Mariés à la mairie de SCHILTIGHEIM (67300) le 23 mai 1969 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Modification opérée : adoption du régime de la COMMUNAUTE UNIVERSELLE. Notaire rédacteur de l'acte : Maître Frédéric HASSLER, Notaire associé à WITTELSHEIM (68310) 14, Rue du Parc. Date de l'acte : 28 Février 2023. Les oppositions éventuelles pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Maître Frédéric HASSLER, Notaire associé à WITTELSHEIM, 14 rue du Parc. POUR AVIS Me Frédéric HASSLER

**CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL FONDERIE REBERG CONVOCATION**

Les sociétaires sont informés que les assemblées générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le conseil d'administration :

**1) En Assemblée Générale Extraordinaire le MARDI 28 MARS 2023 à 19:00** au siège de la Caisse avec l'ordre du jour suivant :

- Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.
- Adoption des statuts types révisés.
- Pouvoirs pour les formalités.
- Clôture de l'Assemblée Générale.

**ATTENTION :** dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la Caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième assemblée générale Extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.

**2) En Assemblée Générale Ordinaire le VENDREDI 14 AVRIL 2023 à 19:00** à l'adresse suivante : Parc Expo 120 rue Lefebvre 68100 MULHOUSE avec l'ordre du jour suivant :

- Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau.
- Compte-rendu d'activité.
- Présentation du bilan et du compte de résultat.
- Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes.
- Approbation du bilan et du compte de résultat.
- Affectation du résultat.
- Variation du capital social.
- Quitus et décharge au conseil d'administration.
- Elections au conseil d'administration.
- 4 sièges sont à pourvoir (\*). M DALLAMANO ROBERTO, MME FÜCHS BEATRICE, MME BUCHERT MARYVONNE, M KABUCZ JEAN FRANCOIS, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
- Plafonds d'engagements : délégation de compétence au conseil d'administration.
- Pouvoirs pour les formalités.
- Remise de prix.
- Réponses à vos questions.
- Clôture de l'assemblée générale.

\*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.

**3) En Assemblée Générale Extraordinaire** A la suite immédiate de l'assemblée ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième assemblée extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première assemblée générale extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.

Les votes pourront se faire entre le 30/03/2023 et le 13/04/2023 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.

Le/la Président(e) du Conseil d'Administration



**MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION-HABITAT**

(m2A Habitat)  
20 Boulevard de la Marsellaise  
BP 1429 - 68071 Mulhouse Cedex  
RCS Mulhouse B 390 427 979  
APE 6820A - Siren 390 427 979

**Avis de modification de la composition du conseil d'administration**

Du 9 novembre au 23 novembre 2022, les locataires de m2A Habitat ont été appelés à élire leurs représentants. Le vote a lieu par correspondance. A l'issue du scrutin du 24 novembre 2022, 4 représentants des locataires siégeant au sein du Conseil d'Administration de m2A Habitat ont été élus pour une durée de 4 ans. Les suffrages se sont répartis de la façon suivante :

- CLCV : 380 voix, élus : M. Alfred GRABER et Mme Carmen KORB- CNL : 282 voix, élu : Mme Marie-Josée LUSSET-ADRL-CSF : 147 voix, élu : M. Roland VOMAI

Le Directeur Général, Eric PETER

**POLE HABITAT ALSACE Vente maison**

COLMAR SAINTE-MARIE - 51 rue du Hohlandsbourg, maison d'angle des années 1930 à rénover, env 71m<sup>2</sup>, 5 pièces, composée au RDC d'un séjour, d'une cuisine indépendante, à l'étage : de 2 chambres, d'un toilette et aux combles d'une grande pièce, sous-sol, jardin, Maison vendue en l'état. DPE vierge. 103 000 €

Vente soumise aux articles L 443-11 et suivants du CCH, aux articles R.443-12 et suivants du CCH ainsi qu'aux articles D.443-12-1 et suivants du CCH. Remise des offres d'achat au plus tard le 10/04/2023

Visites sur RDV du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Fanny DARD f.dard@polehabitat-alsace.fr ou Sandra FEHLMANN s.fehlmann@polehabitat-alsace.fr

**CAISSE DE CREDIT MUTUEL RIEDISHEIM ET ENVIRONS CONVOCATION**

Les sociétaires sont informés que les assemblées générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le conseil d'administration :

**1) En Assemblée Générale Extraordinaire le MERCREDI 29 MARS 2023 à 19:00** au siège de la Caisse avec l'ordre du jour suivant :

- Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.
- Adoption des statuts-types révisés.
- Pouvoirs pour les formalités.
- Clôture de l'Assemblée Générale.

**ATTENTION :** dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la Caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième assemblée générale Extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.

**2) En Assemblée Générale Ordinaire le VENDREDI 14 AVRIL 2023 à 19:00** à l'adresse suivante Salle polyvalente du Mühlbach 1 rue de Mulhouse 68440 ESCHENTZWILLER avec l'ordre du jour suivant :

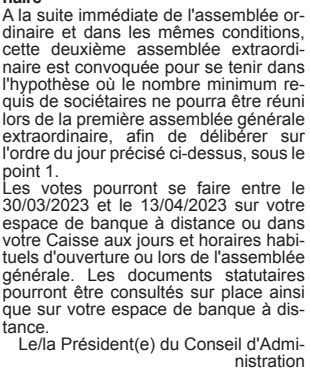
- Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau.
- Compte-rendu d'activité.
- Présentation du bilan et du compte de résultat.
- Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes.
- Approbation du bilan et du compte de résultat.
- Affectation du résultat.
- Variation du capital social.
- Quitus et décharge au conseil d'administration.
- Elections au conseil d'administration.
- 3 sièges sont à pourvoir (\*). MME FISCHESSEUR MARIE ODILE, MME KIENY MARTINE, élus sortantes, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
- Elections au conseil de surveillance.
- 3 sièges sont à pourvoir (\*). MME CAUCHETIEZ ISALINE, MME BAUER LESLIE, élus sortantes, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
- Plafonds d'engagements : délégation de compétence au conseil d'administration.
- Pouvoirs pour les formalités.
- Réponses à vos questions.
- Clôture de l'assemblée générale.

\*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.

**3) En Assemblée Générale Extraordinaire** A la suite immédiate de l'assemblée ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième assemblée extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première assemblée générale extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.

Les votes pourront se faire entre le 30/03/2023 et le 13/04/2023 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.

Le/la Président(e) du Conseil d'Administration



**Danièle BINGLER**  
Notaire  
21 RUE DE LA REPUBLIQUE  
68140 MUNSTER

**VENTE DE BOIS**

Conformément à l'article L.331-19 du Code forestier, les Epoux Gilbert DEY-BACH / Lucie FRITSCH avisent de leur intention de mettre en vente :

- le terrain boisé ci-après désigné : sur la commune de MUNSTER (Haut-Rhin) la parcelle cadastrée Section 11 n° 9 - lieudit Klebach, avec 13,96 ares de bois, moyennant le prix principal de QUATRE CENT DIX HUIT EUROS ET CINQUANTE DEUX CENTIMES (418,52 €), payable comptant le jour de la signature de l'acte de vente, frais de notaire en sus à la charge de l'acquéreur.
- le terrain boisé ci-après désigné : sur la commune de MUNSTER (Haut-Rhin) la parcelle cadastrée Section 15 n° 167 - lieudit Dumbuehl, avec 18,05 ares de bois, moyennant le prix principal de CINQ CENT QUARANTE ET UN EUROS ET TREIZE CENTIMES (541,13 €) payable comptant le jour de la signature de l'acte de vente, frais de notaire en sus à la charge de l'acquéreur.
- le terrain boisé ci-après désigné : sur la commune de MUNSTER (Haut-Rhin) la parcelle cadastrée Section 15 n° 175 - lieudit Dumbuehl, avec 26,88 ares de prés et bois, moyennant le prix principal de HUIT CENT CINQ EUROS ET QUATRE VINGT CINQ CENTIMES (805,85 €), payable comptant le jour de la signature de l'acte de vente, frais de notaire en sus à la charge de l'acquéreur.
- Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë à l'un de ces trois terrains dispose d'un délai de deux mois à compter de cet avis de vente pour faire connaître l'exercice de son droit de préférence aux prix et conditions fixés par le vendeur. Pour les conditions précises de chaque vente projetée, il est renvoyé à l'affichage en mairie.
- L'exercice de ce droit doit être notifié, par lettre recommandée avec accusé de réception ou par remise contre récépissé, à Maître Danièle BINGLER, notaire à MUNSTER (68140) - 21 rue de la République, dument mandaté à cet effet par le vendeur.
- L'absence de réponse dans le délai de deux mois suivant la date d'affichage en mairie équivaudra à un refus de l'offre de vente.

Pour avis, Maître Danièle BINGLER